

SEANCE DU 28 JUIN 2018

Date d'envoi de la convocation : 22 Juin 2018

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 158

Nombre de votants : 193

(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Dominique HEBERT

L'an deux mille dix-huit, le **Judi 28 Juin**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de la Hague à Beaumont-Hague à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, LEBUNETEL Gilbert suppléant de ANTOINE Joanna, ARLIX Jean (à partir de 19h05), ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BASTIAN Frédéric (jusqu'à 20h55), BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), LEGENDRE Michel suppléant de BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, BURNOUF Hervé, BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, LAIDET Serge suppléant de CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, DELESTRE Richard, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMERE Christian, FEUILLY Emile, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, BELLAMY Daniel suppléant de GAUCHET Marc, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODIN Guylaine, GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise (jusqu'à 20h20), HARDY René, HAYE Laurent (jusqu'à 19h30), HEBERT Dominique, HOULLEGATTE Jean-Michel (jusqu'à 20h00), HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUET Catherine, JOLY Jean-Marc (jusqu'à 21h40), JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (à partir de 19h58), LEBARON Bernard, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEJAMTEL Ralph, LEMARÉCHAL Michel, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert (jusqu'à 20h00), LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël (jusqu'à 20h20), LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel (à partir de 19h19), MIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle (jusqu'à 20h20), COUTANCEAU Martine suppléante de MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MIGNOT Henri (jusqu'à 20h23), MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PEYPE Gaëlle, PILLET Patrice, PINABEL Alain, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, REBOURS Sébastien, REGNAULT Jacques, RENARD Jean-Marie, ROUSSEL Pascal, ROUSVOAL Camille, ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, TAVARD Agnès, THEVENY Marianne, TIFFREAU Danièle, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie, VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno (jusqu'à 19h40), VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

ARLIX Jean à HAMELIN Jacques (jusqu'à son arrivée à 19h05), BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri (jusqu'à son départ à 20h23), BASTIAN Frédéric à GOSSELIN-FLEURY Geneviève (à partir de 20h55), BELHOMME Jérôme à REBOURS Sébastien (jusqu'à son arrivée à 19h05), BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie CAUVIN Bernard à GRUNEWALD Martine, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, CUNY Daniel à BOURDON Cyril, D'AIGREMONT Jean-Marie à ASSELINE Yves, DELAPLACE Henry à PARENT Gérard, DIGARD Antoine à BELHOMME Jérôme (à partir de 19h05), DRUEZ Yveline à LERENDU Patrick, FEUARDANT Marc à HAMELIN Jean, FEUILLY Hervé à TUFFREAU Danièle, GESNOUIN Marie-Claude à LAINÉ Sylvie, GODEFROY Annick à LEFAIX-VERON Odile, GOSSELIN Albert à MAIGNAN Martial, GROULT André à CASTELEIN Christèle, HAMEL Bernard à LECOQ Jacques, HAMON-BARBE Françoise à ROUSVOAL Camille (à partir de 20h20), HAYE Laurent à HAMON Myriam (à partir de 19h30), HENRY Yves à JOUAUX Joël, HOULLEGATTE Jean-Michel à POUTAS Louis (à partir de 20h00), JOLY Jean-Marc à VIVIER Nicolas (à partir de 21h40), LAFOSSE Michel à FAUDEMER Christian, LALOË Evelynne à DUFOUR Luc, LAMOTTE Jean-François à GUERIN Alain, LAUNOY Claudie à ARRIVÉ Benoît, LE MONNYER Florence à VIVIER Nicolas (jusqu'à 19h58), LEBONNOIS Marie-Françoise à VIGNET Hubert, LEGOUPIL Jean-Claude à AMIOT Sylvie, LEONARD Christine à NICOLAÏ Michel, LEPOITTEVIN Gilbert à CROIZER Alain (à partir de 20h00), LERECULEY Daniel à GODIN Guylaine, LESEIGNEUR Hélène à BOUILLON Jean-Michel, MARIVAUX Isabelle à LOUISET Michel (à partir de 20h20), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, POTTIER Bernard à LETERRIER Richard, RODRIGUEZ Fabrice à GOLSE Anne-Marie, ROUSSEAU Roger à MARTIN Yvonne, SEBIRE Nelly à ROUXEL André, SOURISSE Claudine à BURNOUF Hervé, TISON Franck à FAGNEN Sébastien, VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques (à partir de 19h40).

Excusés :

BRECY Rolande, BROQUET Patrick, DELAUNAY Sylvie, DESQUESNES Jean, FALAIZE Marie-Hélène, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOUREMAN Paul, GUERARD Jacqueline, HUBERT Jacqueline, HUET Fabrice, JEANNE Dominique, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LATROUITE Serge, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LEFRANC Bertrand, LEVAST Jean-Claude, MATELOT Jean-Louis, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, POIDEVIN Hugo, REVERT Sandrine, TARDIF Thierry.

Délibération n° 2018 - 100

OBJET : Rapport de présentation du compte administratif 2017 de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Exposé

Le conseil, réuni sous la présidence de Benoit ARRIVE, élu conformément aux conditions de l'article 2121-14 du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
	COMPTE DU BUDGET PRINCIPAL					
Résultats reportés		3 123 440,11		16 715 074,37		19 838 514,48
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		3 223 553,41				3 223 553,41
Opérations de l'exercice	14 601 024,47	5 957 685,80	107 770 129,34	125 963 112,19	122 371 153,81	131 920 797,99
Restes à réaliser	9 410 497,18	4 806 942,20			9 410 497,18	4 806 942,20
TOTAUX RESULTATS	24 011 521,65 6 899 900,13	17 111 621,52	107 770 129,34	142 678 186,56 34 908 057,22	131 781 650,99	159 789 808,08 28 008 157,09
	COMPTE DU BUDGET ANNEXE GOLF					
Résultats reportés	9 039,82				9 039,82	
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		7 025,73				7 025,73
Opérations de l'exercice	6 902,79	0,00	12 007,96	17 676,64	18 910,75	17 676,64
Restes à réaliser						
TOTAUX RESULTATS	15 942,61 8 916,88	7 025,73	12 007,96	17 676,64 5 668,68	27 950,57 3 248,20	24 702,37

COMPTE DU BUDGET ANNEXE PROMOTION DU TOURISME						
Résultats reportés	38 936,40			201 828,70	38 936,40	201 828,70
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		68 936,40				68 936,40
Opérations de l'exercice	1 203,19	3 325,00	1 845 722,70	1 861 414,41	1 846 925,89	1 864 739,41
Restes à réaliser						
TOTAUX RESULTATS	40 139,59	72 261,40 32 121,81	1 845 722,70	2 063 243,11 217 520,41	1 885 862,29	2 135 504,51 249 642,22
COMPTE DU BUDGET ANNEXE ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME						
Résultats reportés		5 981,27		30 905,33		36 886,60
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		4 699,27				4 699,27
Opérations de l'exercice	6 609,92	0,00	252 415,59	256 531,41	259 025,51	256 531,41
Restes à réaliser	40 239,84				40 239,84	
TOTAUX RESULTATS	46 849,76 36 169,22	10 680,54	252 415,59	287 436,74 35 021,15	299 265,35 1 148,07	298 117,28

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT TTC						
Résultats reportés		2 952 625,25		1 366 854,30		4 319 479,55
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	6 706 021,30	2 321 549,61	2 096 373,36	2 841 610,59	8 802 394,66	5 163 160,20
Restes à réaliser	2 135 330,38	4 266 150,00			2 135 330,38	4 266 150,00
TOTAUX RESULTATS	8 841 351,68	9 540 324,86 698 973,18	2 096 373,36	4 208 464,89 2 112 091,53	10 937 725,04	13 748 789,75 2 811 064,71
COMPTE DU BUDGET ANNEXE CINEMA						
Résultats reportés		4 234,81		11 510,52		15 745,33
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	55 055,21	23 374,62	35 564,07	24 552,10	90 619,28	47 926,72
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX RESULTATS	55 055,21 27 445,78	27 609,43	35 564,07	36 062,62 498,55	90 619,28 26 947,23	63 672,05
COMPTE DU BUDGET ANNEXE PORT DIELETTE						
Résultats reportés		276 394,23		169 252,03		445 646,26
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		366 406,21				366 406,21
Opérations de l'exercice	1 271 819,65	90 355,51	849 863,61	1 459 819,95	2 121 683,26	1 550 175,46
Restes à réaliser	409 566,32				409 566,32	0,00
TOTAUX RESULTATS	1 681 385,97 948 230,02	733 155,95	849 863,61	1 629 071,98 779 208,37	2 531 249,58 169 021,65	2 362 227,93
COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M4						
Résultats reportés		1,36		14 462,35		14 463,71
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	156 320,84	127 872,07	261 685,06	357 073,89	418 005,90	484 945,96
Restes à réaliser	28 087,61	380 000,00			28 087,61	380 000,00
TOTAUX RESULTATS	184 408,45	507 873,43 323 464,98	261 685,06	371 536,24 109 851,18	446 093,51	879 409,67 433 316,16
COMPTE DU BUDGET ANNEXE EAU						
Résultats reportés		2 654 923,37		1 246 882,27		3 901 805,64
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	1 472 558,66	1 272 955,56	2 426 936,62	3 066 448,95	3 899 495,28	4 339 404,51
Restes à réaliser	1 064 307,91	1 787 463,57			1 064 307,91	1 787 463,57
TOTAUX RESULTATS	2 536 866,57	5 715 342,50 3 178 475,93	2 426 936,62	4 313 331,22 1 886 394,60	4 963 803,19	10 028 673,72 5 064 870,53
COMPTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT HT						
Résultats reportés		179 635,14		802 211,60		981 846,74
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		52 200,84				52 200,84
Opérations de l'exercice	1 290 292,11	524 161,45	1 065 266,48	858 420,92	2 355 558,59	1 382 582,37
Restes à réaliser	227 917,54	476 577,63			227 917,54	476 577,63
TOTAUX RESULTATS	1 518 209,65 285 634,59	1 232 575,06	1 065 266,48	1 660 632,52 595 366,04	2 583 476,13	2 893 207,58 309 731,45

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE						
Résultats reportés	1 164 403,99				1 164 403,99	
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		553 908,01				553 908,01
Opérations de l'exercice	755 984,57	838 141,82	1 292 123,41	889 143,42	2 048 107,98	1 727 285,24
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX RESULTATS	1 920 388,56 528 338,73	1 392 049,83	1 292 123,41 402 979,99	889 143,42	3 212 511,97 931 318,72	2 281 193,25
COMPTE DU BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCATIONS M14						
Résultats reportés	166 475,44			103 801,61	166 475,44	103 801,61
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	527 395,95	207 663,64	441 651,10	1 051 782,80	969 047,05	1 259 446,44
Restes à réaliser	193 708,97	56 900,64			193 708,97	56 900,64
TOTAUX RESULTATS	887 580,36 623 016,08	264 564,28	441 651,10	1 155 584,41 713 933,31	1 329 231,46	1 420 148,69 90 917,23
COMPTE DU BUDGET ANNEXE ABATTOIR						
Résultats reportés						0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	204 293,21	284 962,74	117 433,35	141 561,42	321 726,56	426 524,16
Restes à réaliser	38 088,97				38 088,97	
TOTAUX RESULTATS	242 382,18	284 962,74 42 580,56	117 433,35	141 561,42 24 128,07	359 815,53	426 524,16 66 708,63
COMPTE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS						
Résultats reportés						0,00
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	1 969 059,71	925 387,70	10 691 533,95	11 440 538,43	12 660 593,66	12 365 926,13
Restes à réaliser	4 106 943,15	14 432 093,09			4 106 943,15	14 432 093,09
TOTAUX RESULTATS	6 076 002,86	15 357 480,79 9 281 477,93	10 691 533,95	11 440 538,43 749 004,48	16 767 536,81	26 798 019,22 10 030 482,41
COMPTE DU BUDGET ANNEXE DMA M14						
Résultats reportés		2 028,57		606 072,37		608 100,94
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement		476 345,67				476 345,67
Opérations de l'exercice	2 040 362,76	856 217,96	22 292 050,93	21 614 775,53	24 332 413,69	22 470 993,49
Restes à réaliser	1 103 533,66	15 000,00			1 103 533,66	15 000,00
TOTAUX RESULTATS	3 143 896,42 1 794 304,22	1 349 592,20	22 292 050,93 71 203,03	22 220 847,90	25 435 947,35 1 865 507,25	23 570 440,10
COMPTE DU BUDGET ANNEXE DMA M4						
Résultats reportés		517 991,50		294 991,68		812 983,18
Affectation excédent d'exploitation en section d'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	294 710,13	361 027,14	2 136 544,64	2 014 085,65	2 431 254,77	2 375 112,79
Restes à réaliser	238 552,00				238 552,00	0,00
TOTAUX RESULTATS	533 262,13	879 018,64 345 756,51	2 136 544,64	2 309 077,33 172 532,69	2 669 806,77	3 188 095,97 518 289,20

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission finances,

Hors la présence du Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, Jean-Louis VALENTIN,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, (Pour : 178 – Contre : 0 – Abstentions : 13) :

- **Constata** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Approuve** le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2017.
- **Autorise** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **Dit** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dit** que le Président et le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 12/07/18
et publication ou notification
du : 6/07/18



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN





**RAPPORT DE
PRESENTATION
DU**

Acte rendu exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le : 12/07/18
et publication ou notification
du : 01/08/18

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2017**



leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Introduction générale	7
Budget principal	9
A. Les dépenses de fonctionnement.....	9
1) Les charges à caractère général (chapitre 011)	10
2) Les charges de personnel (chapitre 012)	11
3) Les atténuations de produits (chapitre 014)	12
4) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65).....	12
5) Les charges financières (chapitre 66) et exceptionnelles (67).....	13
B. Les recettes de fonctionnement.....	13
1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)	14
2) Les ressources fiscales (chapitre 73)	14
3) Les dotations et participations (chapitre 74).....	16
C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	17
D. La section d'investissement	17
1) Les dépenses d'investissement hors dette.....	18
2) Le financement des dépenses d'investissement	19
E. Les restes à réaliser	20
F. La dette du budget principal	20
1) Le stock de la dette	20
2) Structure de la dette	21
3) Plan d'extinction	21
Les budgets annexes	23
I. Budget annexe transports.....	23
A. La section de fonctionnement	23
1) Les dépenses de fonctionnement	23
2) Les recettes de fonctionnement	24
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	25
C. La section d'investissement	26
D. La dette	26
II. Budget annexe de l'eau	27

A.	Les charges d'exploitation	27
1)	Le taux d'emploi des crédits	27
2)	Présentation des charges d'exploitation	29
B.	Les produits d'exploitation.....	30
1)	Le taux d'emploi des produits.....	30
2)	Présentation des produits d'exploitation.....	31
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	32
D.	Les restes à réaliser	33
E.	Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements.....	33
F.	Les dépenses d'investissement	33
1)	Les dépenses d'équipement	34
2)	Le financement des investissements	34
G.	La dette	35
III.	Budget annexe assainissement (Toutes Taxes Comprises)	35
A.	La section de fonctionnement	36
B.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	37
C.	La section d'investissement	37
D.	Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions	38
E.	La dette	38
IV.	Budget annexe de l'assainissement OPTION TVA	38
A.	Les dépenses d'exploitation	39
1)	Le taux d'emploi des crédits.....	39
2)	Présentation des dépenses d'exploitation	40
B.	Les recettes d'exploitation	41
1)	Le taux d'emploi des recettes.....	41
2)	Présentation des produits d'exploitation.....	43
C.	Les soldes intermédiaires de gestion.....	44
D.	Les restes à réaliser	44
E.	Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions	45
F.	Les dépenses d'investissement	45
G.	La dette	45
V.	Budget annexe DMA M14.....	46
A.	La section de fonctionnement	46

1) Les dépenses de fonctionnement	46
2) Les recettes de fonctionnement	47
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	49
C. La section d'investissement	50
D. La dette	50
VI. Budget annexe DMA M4	50
A. La section de fonctionnement	51
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	52
C. La section d'investissement	52
VII. Budget annexe développement économique vente	52
A. La section de fonctionnement	53
B. La section d'investissement	54
C. Les soldes intermédiaires de gestion.....	55
D. La dette	55
VIII. Budget annexe développement économique locations M14.....	55
A. La section de fonctionnement	56
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	57
C. La section d'investissement	57
D. La dette	58
IX. Budget annexe développement économique location M4.....	58
A. Section de fonctionnement	59
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	60
C. La section d'investissement	60
D. La dette	60
X. Budget annexe abattoir	61
A. La section de fonctionnement	61
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	62
C. La section d'investissement	62
D. La dette	62
XI. Budget annexe Promotion du tourisme	63
A. La section de fonctionnement	63
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	65
C. La section d'investissement	65

XII. Budget annexe activité commerciale tourisme	65
A. La section de fonctionnement	66
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	67
C. La section d'investissement	68
D. La dette	68
XIII. Budget annexe Port Dielette.....	68
A. La section de fonctionnement	69
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	70
C. La section d'investissement	71
XIV. Budget annexe Cinéma	71
A. La section de fonctionnement	72
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	73
C. La section d'investissement	73
D. La dette	73
XV. Budget annexe Golf	74
A. La section de fonctionnement	74
B. Les soldes intermédiaires de gestion.....	74
C. La section d'investissement	75
D. La dette	75

INTRODUCTION GENERALE

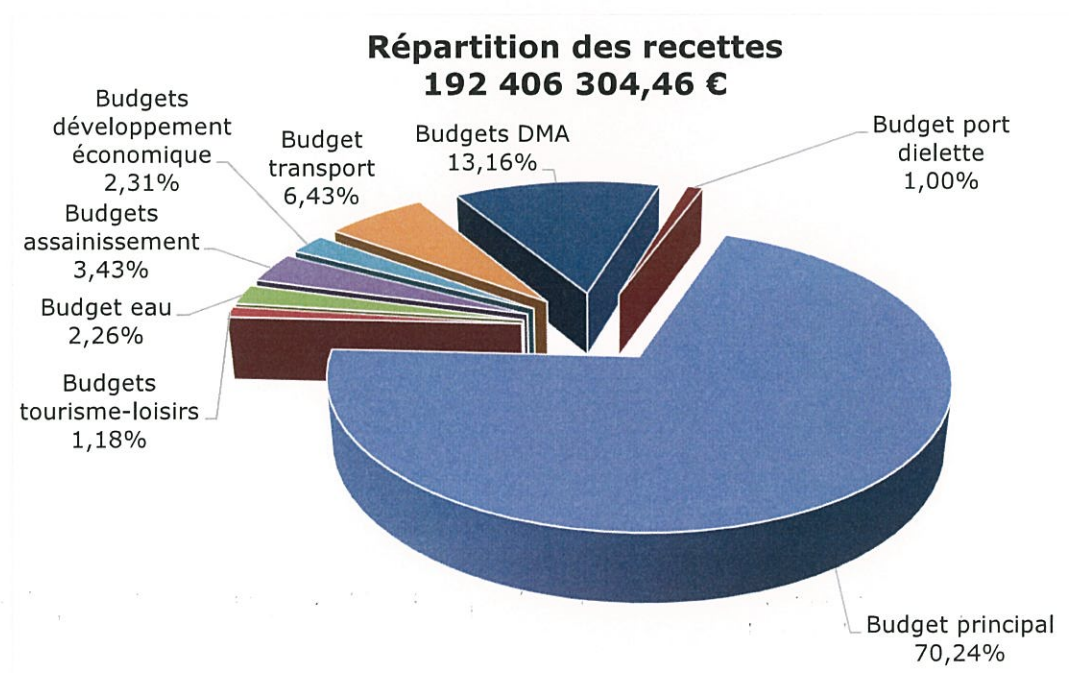
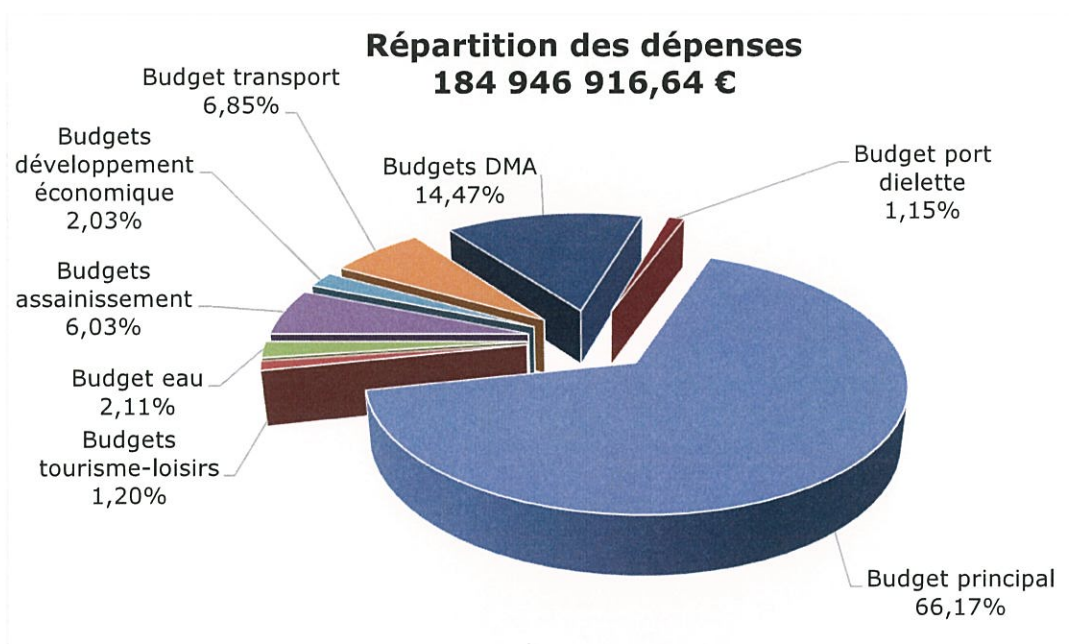
2017 constitue la première année d'existence de la communauté d'agglomération du Cotentin avec la mise en œuvre des premiers transferts de compétences et la généralisation de la fiscalité professionnelle unique sur le territoire communautaire. Le compte administratif 2017 permet donc de refléter la structure des recettes et des dépenses, ces dernières étant amenées à évoluer avec de nouveaux transferts de compétences dès 2018.

Le budget 2017, comportant un budget principal et 15 budgets annexes, a été réalisé à hauteur de 192 406 304,46 € en recettes (taux de réalisation de 49.47%) pour 184 946 916,64 € de dépenses (taux de réalisation de 47.55%).

en €	Dépenses (fonct + invt)			Recettes (fonct + invt)		
	Prévu	réalisé	taux réalisation	Prévu	réalisé	taux réalisation
Budget principal	200 048 700,00	122 371 153,81	61,17%	200 048 700,00	135 144 351,40	67,56%
Budget golf	38 943,00	18 910,75	48,56%	38 943,00	24 702,37	63,43%
Budget promotion tourisme	2 365 847,00	1 846 925,89	78,07%	2 365 847,00	1 933 675,81	81,73%
Budget activité commerciale tourisme	488 096,00	259 025,51	53,07%	488 096,00	261 230,68	53,52%
Budget assainissement TTC	29 048 043,00	8 802 394,66	30,30%	29 048 043,00	5 163 160,20	17,77%
Budget cinéma	361 268,00	90 619,28	25,08%	361 268,00	47 926,72	13,27%
Budget port Dielette	4 765 089,00	2 121 683,26	44,53%	4 765 089,00	1 916 581,67	40,22%
Budget dev. Éco. Location M4	852 985,00	418 005,90	49,01%	852 985,00	484 945,96	56,85%
Budget eau	22 535 421,00	3 899 495,28	17,30%	22 535 421,00	4 339 404,51	19,26%
Budget assainissement HT	41 109 331,00	2 355 558,59	5,73%	41 109 331,00	1 434 783,21	3,49%
Budget dev. Éco. ventes	8 746 894,00	2 048 107,98	23,42%	8 746 894,00	2 281 193,25	26,08%
Budget dev. Éco. Location M14	5 780 493,00	969 047,05	16,76%	5 780 493,00	1 259 446,44	21,79%
Budget abattoir	673 278,00	321 726,56	47,79%	673 278,00	426 524,16	63,35%
Budget transports	34 567 519,00	12 660 593,66	36,63%	34 567 519,00	12 365 926,13	35,77%
Budget DMA M14	33 395 905,00	24 332 413,69	72,86%	33 395 905,00	22 947 339,16	68,71%
Budget DMA M4	4 143 528,00	2 431 254,77	58,68%	4 143 528,00	2 375 112,79	57,32%
TOTAUX	388 921 340,00	184 946 916,64	47,55%	388 921 340,00	192 406 304,46	49,47%

En mouvement réels, concernant la section de fonctionnement, le taux de réalisation des recettes atteint 75.59% et celui des dépenses 77.05%. Pour la section d'investissement, le taux s'établit à 9.13% en recettes et 19.02% en dépenses.

Le budget principal occupe la part la plus importante avec 66.17% des dépenses et 70.24% des recettes suivi des budgets déchets ménagers et assimilés pour 14.47% des dépenses et 13.16% des recettes.



S'agissant du premier compte administratif de la CA du Cotentin, la comparaison entre les données de 2017 et celles de l'année précédente n'est pas présentée dans ce rapport, excepté pour les budgets annexes à périmètre constant.

BUDGET PRINCIPAL

En 2017, le budget principal a dégagé 135 144 351.40 € de recettes et 122 371 153.81 € de dépenses. L'exécution budgétaire se présente ainsi, tous mouvements confondus:

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (total)	107 770 129,34	125 963 112,19	18 192 982,85	16 715 074,37	34 908 057,22
Investissement (total)	14 601 024,47	9 181 239,21	-5 419 785,26	3 123 440,11	-2 296 345,15
Total du budget principal	122 371 153,81	135 144 351,40	12 773 197,59	19 838 514,48	32 611 712,07

Le résultat 2017 s'élève à 12 773 197.59 € et s'établit à 32 611 712.07 € en tenant compte des excédents antérieurs.

A. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 107 770 129.34 €, dont 105 519 340.17 € en opérations réelles et 2 250 789.17 € en opérations d'ordre.

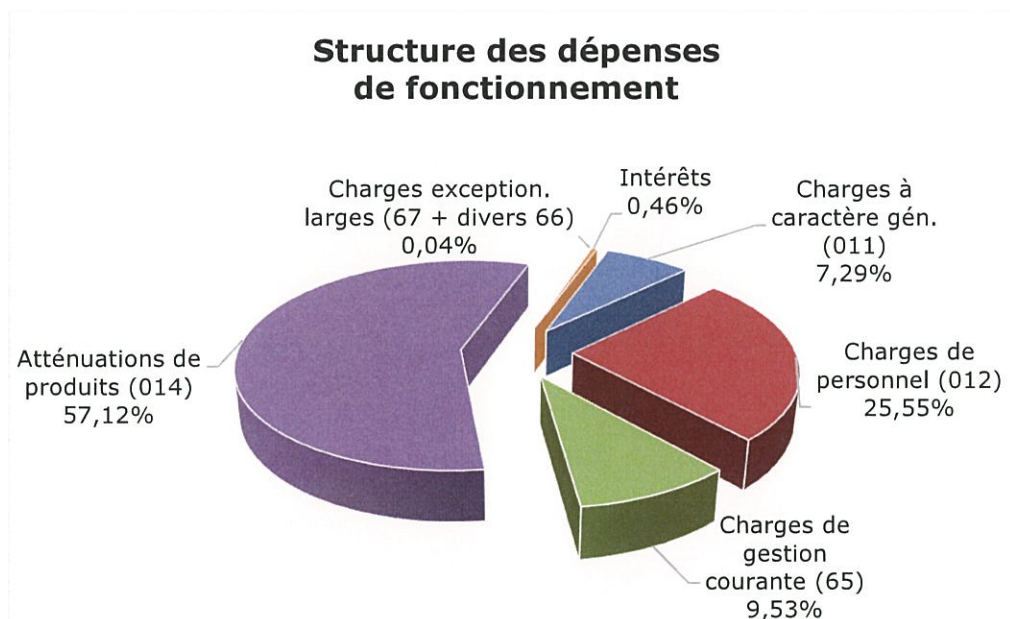
Le taux d'emploi des crédits permet de mesurer le niveau de réalisation des crédits ouverts au budget, sachant que le terme « emploi » regroupe les notions de dépenses mandatées et de charges rattachées (le service est réalisé mais les pièces justificatives n'ont pas été transmises avant la fin de la journée complémentaire).

€	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	10 706 894,15	7 691 063,63	71,83%
Charges de personnel (chap. 012)	29 314 796,00	26 961 845,99	91,97%
Autres charges de gestion courante (65)	19 152 840,85	10 061 181,74	52,53%
Atténuations de produits (chap. 014)	61 125 669,00	60 275 494,00	98,61%
Total gestion des services	120 300 200,00	104 989 585,36	87,27%
Charges financières (chap. 66)	497 384,00	484 089,59	97,33%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	145 585,00	45 665,22	31,37%
Dépenses imprévues (022)	1 000 000,00		n.s.
TOTAL	121 943 169,00	105 519 340,17	86,53%

Les dépenses de fonctionnement du budget principal ont été réalisées à hauteur de 86.53%. Le taux de réalisation de 52.53% concernant le chapitre 65 s'explique notamment par la subvention

versée au budget annexe déchets ménagers et assimilés M14 (408 473 € mandatés sur 6 091 934 € votés) (cf analyse budget DMA M14).

Les dépenses se répartissent comme suit :



La caractéristique principale de la section de fonctionnement concerne le chapitre 014 qui représente 57% des dépenses réelles avec 60.3 M€ dont l'attribution de compensation versée aux communes pour 51.6 M€.

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général assurent les dépenses courantes d'administration de la communauté d'agglomération du Cotentin.

	2017
Charges à caractère général (chap. 011)	7 691 063,63

Le poste « remboursement de frais à d'autres organismes » constitue la principale dépense avec 912 474 € soit 11.86% des charges à caractère général dont 843 065 € (10.96%) remboursés au syndicat mixte du Cotentin dans le cadre de la convention de prise en charge des frais d'ingénierie relatifs à la mise en œuvre de la communauté d'agglomération.

Le poste « énergie et électricité » représente la deuxième dépense avec 605 644 € soit 7.87% des charges à caractère général, suivi du poste « contrats de prestation de services avec des entreprises » pour 542 971 € soit 7.06%.

2) Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont constituées de la rémunération et des charges pour un effectif de 634.19 ETP au 31 décembre 2017 issu de la fusion des neuf communautés de communes et du personnel des communes nouvelles de Cherbourg-en-Cotentin et de la Hague dans le cadre des compétences transférées.

Article - Code	Article	Réalisé
		2017
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	27 944,60
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	548 146,01
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	48 142,65
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	80 356,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	138 560,84
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	48 032,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	11 654 506,31
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	271 277,16
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	2 610 640,81
64131	REMUNERATION	3 194 427,76
64138	AUTRES INDEMNITES	345 695,98
64162	EMPLOIS D'AVENIR	66 271,71
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	170 470,74
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 193 315,26
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 737 104,39
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	223 225,35
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	308 106,27
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	649,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	145 609,54
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	7 576,56
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 380,33
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	106 242,22
6488	AUTRES CHARGES	5 164,50
Total		26 961 845,99

Les dépenses de personnel représentent 26% des dépenses de fonctionnement mais corrigées des charges de personnel affectées aux budgets annexes (11 301 260.97 €), ce taux atteint 15% des dépenses totales.

S'il n'est pas possible d'établir de comparaison avec l'exercice précédent, on peut toutefois lister les différentes mesures qui ont traduit des évolutions des charges de personnel de la communauté d'agglomération. Celles-ci peuvent être regroupées en deux catégories :

- les mesures gouvernementales :
 - ✓ Augmentation du taux horaire du SMIC au 1^{er} janvier 2017 (passé de 9,67 € à 9,88 €),
 - ✓ Augmentation des cotisations patronales CNRACL et IRCANTEC au 1^{er} janvier 2017,
 - ✓ Augmentation du point d'indice au 1^{er} février 2017 (+0,6%),
 - ✓ Mise en œuvre du deuxième volet du PPCR pour l'ensemble des catégories au 1^{er} janvier 2017,

- les mesures propres à la collectivité :
 - ✓ Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : avancements de grade et avancements d'échelon.

3) Les atténuations de produits (chapitre 014)

Premier poste de la section de fonctionnement avec 57% des dépenses, les atténuations de produits sont avant tout constituées des attributions de compensations (AC), liées aux transferts de compétences et aux mécanismes mis en place afin d'assurer la neutralité financière et fiscale pour les communes et les contribuables (principe de l'AC libre), versées aux communes pour 51 634 272 €. Ce poste sera appelé à se stabiliser dans les années à venir conformément à la nature stable des AC et une fois que les transferts de compétences entre les communes et la communauté d'agglomération auront été définitivement arrêtés.

Le versement aux communes au titre de la dotation de solidarité communautaire (DSC) est également intégré dans ce chapitre pour 1 801 179 €.

Le solde de ce chapitre est constitué du reversement sur le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 6 227 155 € et du prélèvement sur le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) pour 611 926 €.

4) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante sont destinées à assurer le fonctionnement des services publics gérés sur des budgets annexes ainsi qu'à financer des tiers de l'établissement qu'ils soient publics (SDIS, SMC...) ou privés tels que le monde associatif. Parmi les dépenses réalisées en 2017, on trouve notamment :

- les subventions aux budgets annexes pour 3 247 615 € dont 1 194 547 € pour le budget transport, 1 485 201 € pour le budget promotion tourisme, 408 473 € pour le budget déchets ménagers et assimilés et 159 394 € pour le budget activité commerciale tourisme ;

- la participation au SDIS pour 2 861 886 € ;
- les subventions au monde associatif pour 1 303 988 €.

5) Les charges financières (chapitre 66) et exceptionnelles (67)

Les charges financières proviennent essentiellement des intérêts d'emprunt (483 860 €) et les charges exceptionnelles sont liées à des opérations de régularisation et d'annulation.

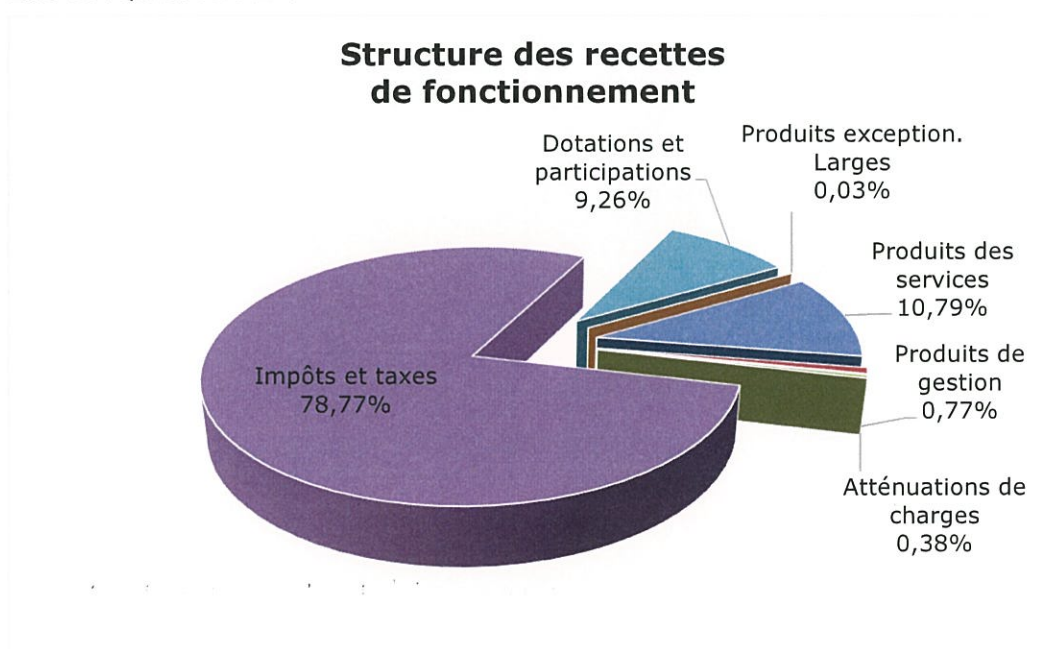
B. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, hors résultat reporté, se sont élevées à 125 963 112.19 €, dont 125 742 091.57 € en opérations réelles et 221 020.62 € en opération d'ordre.

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 97.86%.

€	RECETTES DE GESTION DES SERVICES		
	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	15 224 196,00	13 565 345,61	89,10%
73 Impôts et taxes	97 727 844,00	99 039 837,90	101,34%
74 Dotations, subventions et participations	12 057 915,00	11 644 636,63	96,57%
75 Autres produits de gestion courante	888 556,00	968 677,02	109,02%
013 Atténuation de charges	1 132 075,00	476 539,76	42,09%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	127 030 586,00	125 695 036,92	98,95%
76 Produits financiers	150 000,00	55,90	0,04%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	1 153 681,63	41 048,75	3,56%
78 Reprise sur provisions et dépréciations	156 356,00	0,00	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES (hors cessions)	128 490 623,63	125 736 141,57	97,86%

Elles se répartissent ainsi :



Les impôts et taxes représentent la part la plus importante avec 79% des recettes de fonctionnement suivi des produits des services (11%) et des dotations et participations (9%).

1) Les produits des services et du domaine (chapitre 70)

Les produits des services et du domaine s'élevaient à 13.6 M€ et représentent 10.79% des recettes de fonctionnement. Ils sont constitués principalement des remboursements de la mise à disposition du personnel des budgets annexes pour 11.3 M€.

	2017
Mise à disposition personnel budget DMA	9 617 661,03
Mise à disposition personnel budget assainissement	476 811,68
Mise à disposition personnel budget eau	533 275,08
Mise à disposition personnel budget Port Dielette	244 364,92
Mise à disposition personnel budget promotion tourisme	259 268,95
Mise à disposition personnel budget activité commerciale tourisme	169 879,31
Mise à disposition personnel budgets annexes	11 301 260,97

La refacturation de frais des budgets annexes n'a pas été refacturé sur l'exercice 2017 (1.1 M€ de crédits inscrits).

Ce chapitre englobe également toutes les redevances perçues des équipements sociaux, culturels, sportifs, et de loisirs dont le montant s'élève à 1.6 M€ pour 2017.

2) Les ressources fiscales (chapitre 73)

Les ressources fiscales ont atteint 99 M€ en 2017.

a) Les impôts directs locaux

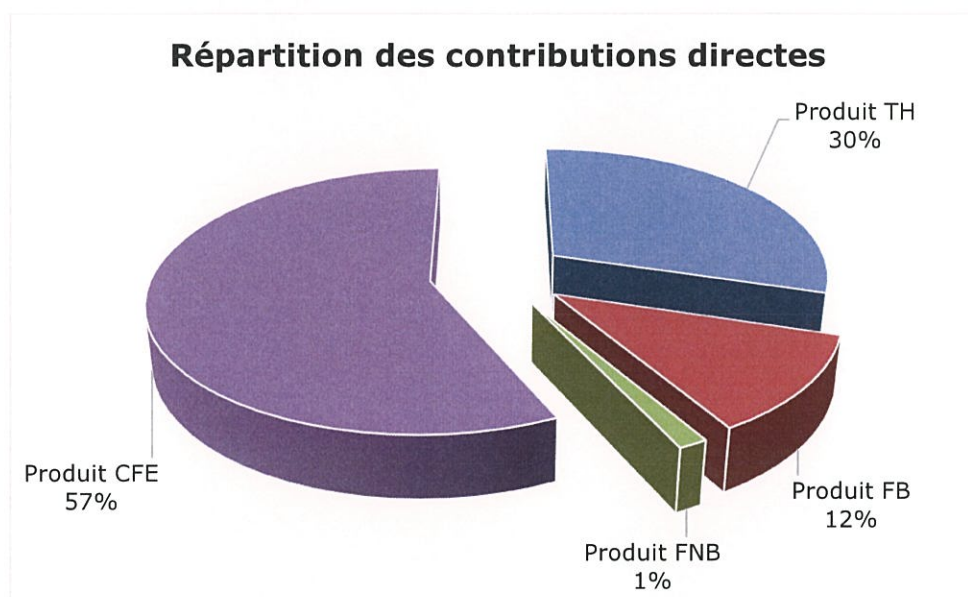
Suite à la création de la communauté d'agglomération du Cotentin, cette dernière s'est vue attribuer la totalité des impôts dits « économiques » et une partie des recettes de taxe d'habitation et de taxes sur le foncier bâti et non bâti.

La cotisation foncière des entreprises représente la part la plus importante des recettes de contributions directes avec près de 43.5 M€ soit 57%.

Les produits de la taxe d'habitation et de foncier bâti représentent respectivement 30% et 12% des contributions directes soit un produit de 22.7 M€ et 9M€.

	K €	2017
Base TH		181 584
Base FB		290 895
Base FNB		10 086
Base CFE		206 878
taux TH		12,50%
taux TFB		3,10%
taux TFNB		10,98%
taux CFE		21,02%

Produit TH	22 698	30%
Produit FB	9 018	12%
Produit FNB	1 107	1%
Produit CFE	43 486	57%
Total produit	76 309	100%



b) Les autres recettes fiscales

Les autres recettes fiscales sont composées de la contribution sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les surfaces commerciales et des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux.

	K €	2017
CVAE		10 904
TASCOM		2 976
IFER		5 151

La TASCOM a fortement augmenté en 2017. Alors qu'elle s'est élevée à 2 143 678 € en 2016 sur le territoire communautaire, elle est passée à 2 976 128 € en 2017, soit un produit supplémentaire de 832 450 €.

Cette progression est due à une modification des règles de versement de la TASCOM inscrite dans la loi de finances pour 2017 (article 21). En effet, les établissements ayant une surface de vente supérieure à 2 500m² ont dû verser la TASCOM 2017 ainsi qu'un acompte de 50% de celle-ci au titre de 2018. En 2018, ces entreprises paieront le solde de 2018 et l'acompte pour 2019, soit une TASCOM qui retrouvera son niveau antérieur à la modification. Le produit de la TASCOM de la CAC reviendra donc en 2018 à 2.1 M€.

Tout en étant contributrice, la communauté d'agglomération est également bénéficiaire du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales à hauteur de 1.8 M€ sur 2017, soit un solde global de 1.2 M€. Rappelons que ces montants sont contestés par la

communauté d'agglomération et font l'objet d'un contentieux en cours auprès du tribunal administratif.

€	Notifié 2017			Evolution solde FPIC (€)
	prélèv.	reversem.	solde FPIC	
FPIC communautaire	611 926	1 800 713	1 188 787	1 188 787

c) L'attribution de compensation

La communauté d'agglomération du Cotentin a perçu 933 758 € d'attribution de compensation de la part de certaines communes au regard des différents transferts de compétences et des mécanismes mis en place afin d'assurer la neutralité financière et fiscale pour les communes et les contribuables (principe de l'AC libre).

3) Les dotations et participations (chapitre 74)

a) La dotation globale de fonctionnement

Les dotations et participations ont atteint 11.6 M€ en 2017 dont près de 7.6 M€ de dotation globale de fonctionnement (DGF).

€	2017
Dotation forfaitaire	887 342
Dotation de compensation	6 709 625
Total DGF	7 596 967

La DGF par habitant s'élève à 40.55 € quand la moyenne de la strate pour 2017 est de 95.30 €.

b) Les dotations de compensation et de péréquation fiscales

Les compensations fiscales concernent essentiellement la taxe d'habitation pour 1.5 M€.

€	2017
Compensations TH	1 500 055
Compensations TF	0
Compensations CET	79 144
Total compensations fiscales	1 579 199

La dotation de compensation de la réforme professionnelle (DCRTP) s'élève à 134 802 € en 2017.

Enfin, la communauté d'agglomération a perçu 355 491 € au titre du fonds départemental de péréquation de de la taxe professionnelle (FDPTP).

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	K€	2017
Produits de fonctionnement courant		125 695
- Charges de fonctionnement courant		104 990
= EXCEDENT BRUT COURANT		20 705
+ Produits except. et fin. hs intérêts		41
- Charges except. et fin. hs intérêts		46
= EPARGNE DE GESTION		20 701
- Intérêts		484
= EPARGNE BRUTE		20 217
- Capital		2 580
= EPARGNE NETTE		17 637

Le budget principal dégage une épargne nette de 17 636 886 € en 2017. Cette première épargne affiche un niveau encourageant qu'il faudra néanmoins relativiser au regard des corrections nécessaires à apporter par les prochains budgets et transferts à venir. Rappelons que l'épargne nette 2017 contient 832 000 € de recettes de TASCOM exceptionnelle et non reconductible.

Les ratios d'épargne atteignent un niveau satisfaisant au regard des moyennes des communautés d'agglomération de la strate de référence.

	2017	Moyennes 2016 strate CA 100 000-249 999
Ep brute / produits fonct.	16,08%	11,27%
Ep nette / produits fonct.	14,03%	6,04%

D. La section d'investissement

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement hors dette du budget principal s'élève à 22.8% tandis que le taux d'emploi des crédits incluant les restes à réaliser atteint 41.3%.

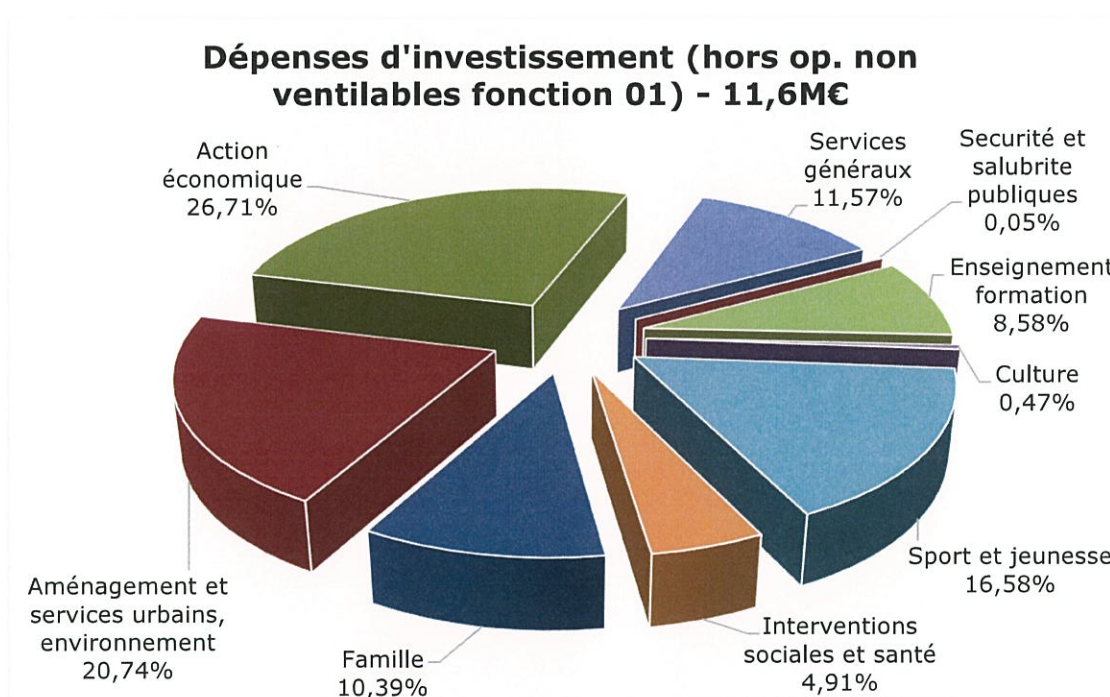
€	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandat.	Restes à réaliser (2)	Total (1)+(2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement	40 063 616	8 391 243	20,9%	8 137 855	16 529 098	41,3%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	6 437 867	696 740	10,8%	1 428 807	2 125 547	33,0%
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 919 306	1 386 482	20,0%	2 241 688	3 628 171	52,4%
<i>Immobilisations en cours</i>	26 706 443	6 308 021	23,6%	4 467 360	10 775 380	40,3%
Opérations pour compte de tiers	298 000	0	0,0%	0	0	0,0%
Subv. d'équ. et fonds de concours	9 707 759	2 734 607	28,2%	1 238 448	3 973 056	40,9%
Participations et créances rattachées à des participations	700 000	492 030	70,3%	0	492 030	70,3%
Autres immobilisations financières	102 000	0	0,0%	0	0	0,0%
Dépenses financières	12 788	260	2,0%	0	260	2,0%
TOTAL inv. réel hors dette	50 884 163	11 618 140	22,8%	9 376 303	20 994 443	41,3%

1) Les dépenses d'investissement hors dette

Les dépenses d'investissement hors dette représentent 11 618 140 € en 2017.

€	2017
Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 23, 45)	8 391 243
Dépenses fin. et divers hors dette (c/ 13, 26, 27)	492 290
Total Inv. hors fds concours	8 883 533
Fds de concours & Subv éqpt (c/204)	2 734 607
Dépenses d'inv. hors dette (hors chap 16)	11 618 140

Les dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :



Les opérations les plus importantes concernent :

- Action économique (3 103 726 €)
 - ✓ Participation concession aménagement usines EMR : 2 250 000 €
 - ✓ Participation au capital SPL développement touristique : 492 030 €
 - ✓ Zone des Costils-Les Pieux : 359 778 €

- Aménagement et services urbains (2 409 589 €)
 - ✓ Voirie communale et routes : 1 400 542 €
 - ✓ Eclairage public : 509 183 €
 - ✓ Parking de la gare Valognes : 179 245 €

- Sport et jeunesse (1 926 003 €)
 - ✓ Centre socio-culturel St Pierre Eglise: 1 085 804 €
 - ✓ Centre aquatique Cœur Cotentin : 437 258 €

- Services généraux (1 344 276 €)
 - ✓ Accès aux Personnes à Mobilité Réduite à l'Estran-Portbail : 370 252 €
 - ✓ Maison des services Bricquebec : 185 706 €

- Famille (1 207 023 €)
 - ✓ Crèches et garderies territoire Les Pieux : 1 207 023 €

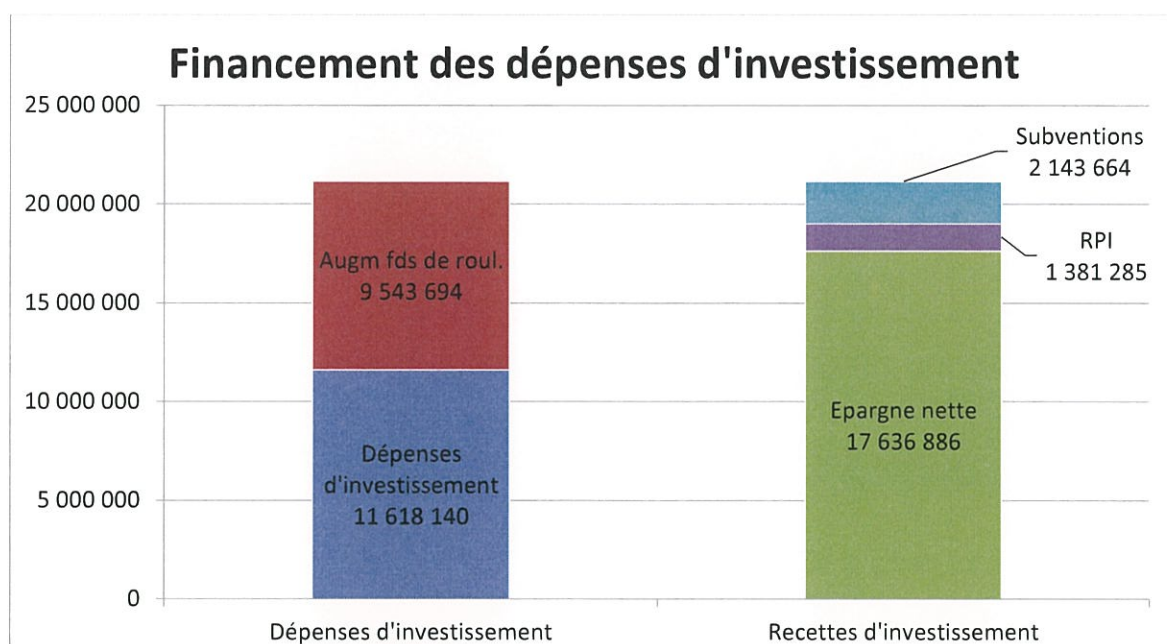
- Enseignement formation (997 192 €)
 - ✓ Classes regroupées Les Pieux : 732 960 €

- Interventions sociales et santé (569 919 €)
 - ✓ Pôle de santé Les Pieux : 471 211 €

2) Le financement des dépenses d'investissement

Le besoin de financement de l'investissement est couvert par l'épargne nette (17.6 M€), les ressources propres (1.4 M€) et les subventions (2.1 M€). Aucun emprunt n'a été mobilisé sur 2017.

€	Dépenses	Recettes	Structure
Dépenses d'investissement	11 618 140		
Augm fonds roulement	9 543 694		
Epargne nette		17 636 886	83,34%
Ressources propres d'investissement (RPI)		1 381 285	6,53%
Subventions		2 143 664	10,13%
Emprunt		0	0,00%
TOTAL	21 161 834	21 161 834	100,00%



E. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser de l'exercice 2017 se présentent ainsi :

en €	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	34 908 057,22			34 908 057,22	
Investissement (total)	-2 296 345,15	9 410 497,18	4 806 942,20		6 899 900,13
Total	32 611 712,07	9 410 497,18	4 806 942,20	28 008 157,09	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser du budget consolidé dégage un excédent de 28 008 157.09 €.

F. La dette du budget principal

1) Le stock de la dette

Le stock de dette du budget principal s'élève à 17 580 636.84 € au 31 décembre 2017, soit un encours par habitant de 93.85 €, niveau inférieur à la moyenne des communautés d'agglomération de strate équivalente en 2016 (389.36 €/habitant).

La capacité de désendettement, qui permet de mesurer la solvabilité financière en déterminant le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette grâce à la totalité de l'épargne brute, s'élève à 0.9 années quand la moyenne de la strate affiche une capacité de désendettement de 5.42 années en 2016.

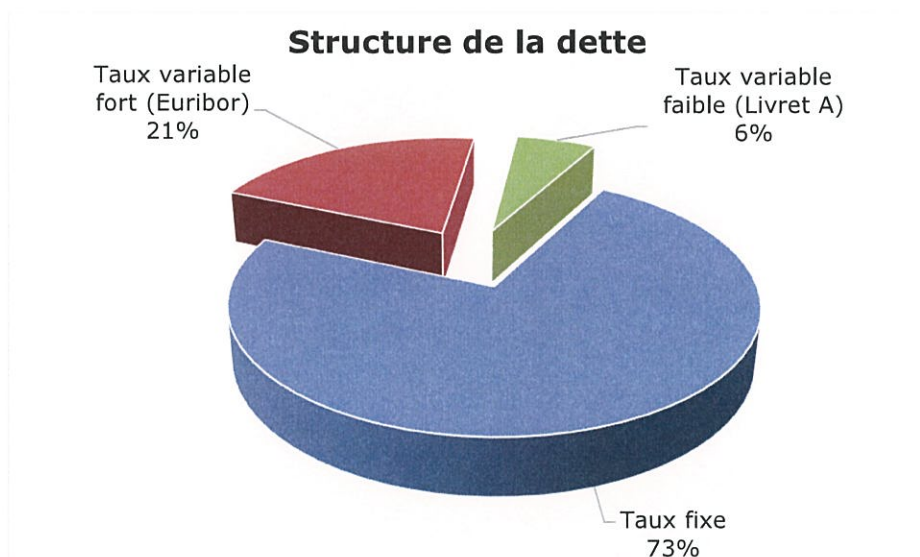
Aucun emprunt nouveau n'ayant été mobilisé sur 2017, l'encours a diminué du montant de remboursement du capital pour près de 2.6 M€.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		20 160 552
- Remboursement du capital + Emprunt		2 579 915
= Variation de l'encours		-2 579 915
= Encours brut au 31 décembre		17 580 637

Avec un taux moyen de 2.42%, le coût de la dette est maîtrisé. La durée résiduelle moyenne de l'encours est de 10 années.

2) Structure de la dette

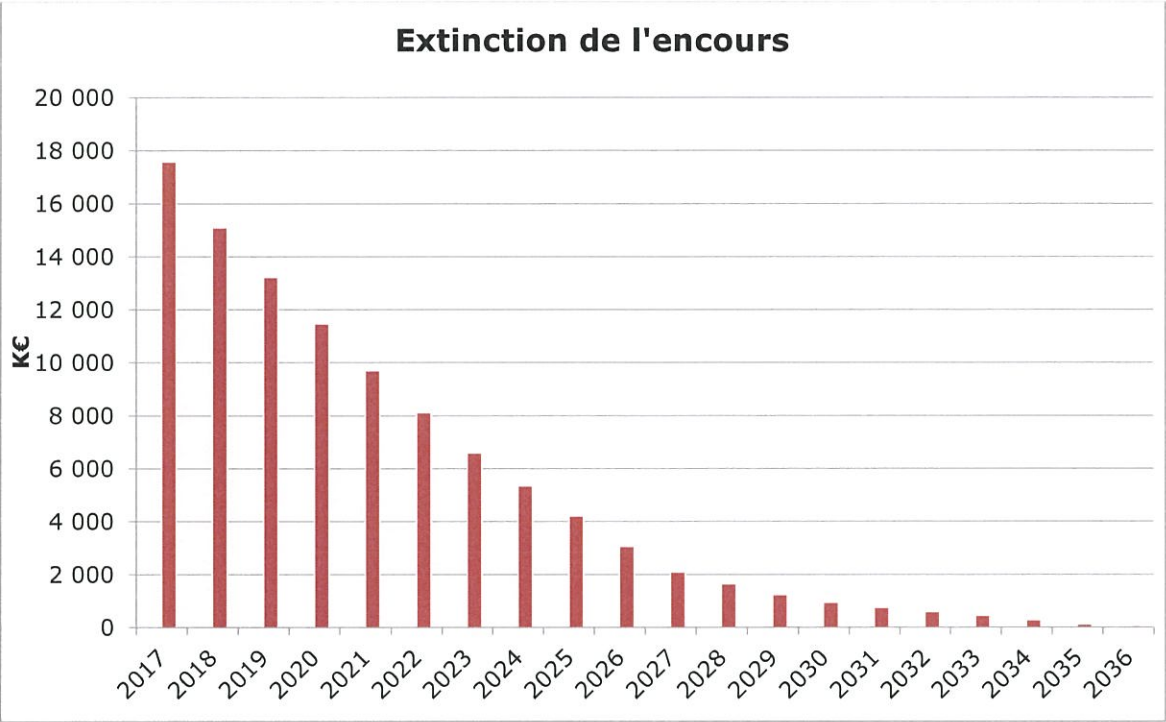
La dette est majoritairement à taux fixe pour 73% de l'encours et 27% sur des taux variables indexés sur le livret A ou l'Euribor actuellement à des niveaux très faibles voir négatifs.



Au regard de la charte Gissler, la dette est entièrement sécurisée avec 100 % de 1A c'est-à-dire des emprunts à taux fixe ou à taux variable.

3) Plan d'extinction

Sans emprunt nouveau, la dette diminuerait de 9.5 M€, soit 53.8% de l'encours actuel, sur les 5 prochaines années, et la dette se trouverait éteinte en 2036 :



LES BUDGETS ANNEXES

I. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le budget annexe transports concerne l'organisation des transports publics urbains de Cherbourg-en-Cotentin et la centralité.

Pour l'organisation des transports scolaires (hors Cherbourg en Cotentin), auparavant gérés par le Département, ainsi que le transport de voyageurs non urbains, réguliers ou à la demande, une convention tripartite entre le Département, la Région et la CA du Cotentin a été signée afin que soit assurée la continuité de service public sur l'ensemble du territoire de la Manche.

Son exécution se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	10 691 533,95	11 440 538,43	749 004,48		749 004,48
Investissement (total)	1 969 059,71	925 387,70	-1 043 672,01		-1 043 672,01
Total	12 660 593,66	12 365 926,13	-294 667,53	0,00	-294 667,53

Le résultat de clôture s'établit à - 294 667.53 €, en raison de la section d'investissement.

A. La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 84.72%, notamment en raison des charges à caractère général (taux de 59.04%).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement des charges exceptionnelles pour 74% et des charges à caractère général à hauteur de 25%.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 10 081 370.28 € et se répartissent comme suit :

	2017	Structure %
Charges à caractère général (011)	2 513 163,59	24,93%
Atténuations de produits (014)	102 699,66	1,02%
Autres charges de gestion courante (65)	31 200,00	0,31%
Charges financières (66)	19 911,40	0,20%
Charges exceptionnelles (67)	7 414 395,63	73,55%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 081 370,28	100,00%

Les charges à caractère général représentant 24.93% des dépenses, sont constituées des dépenses courantes (fournitures, charges locatives, entretien, honoraires, cotisations aux GART (Groupement des autorités responsables de transport) et AGIR (Association pour la gestion indépendante des réseaux de transports publics)) et surtout de la contribution pour les transports scolaires et de voyageurs pour 2 458 550 €.

Les remboursements de frais d'administration générale n'ont pas été imputés à l'exercice et seront régularisés sur 2018 (crédits ouverts au BP 2017 à hauteur de 372 145 €).

Les atténuations de produits comportent uniquement les restitutions de versement transport. Ces remboursements ont lieu, sur demande de l'établissement public ou privé, en cas d'indus ou de personnel itinérant ou logé avérés, suite à des contrôles Urssaf ou des audits réalisés par des cabinets juridiques privés.

Les intérêts de la dette s'élèvent à 19 911.40 €.

Les charges exceptionnelles comprennent principalement la contribution au délégataire de service public, Kéolis. Cette dernière est restée quasi stable à +0.08%, soit une hausse de 5 833 €.

€	2016	2017	évolution €	évolution%
Transports publics urbains	7 407 205	7 413 039	5 833	0,08%

2) Les recettes de fonctionnement

Concernant les recettes, le taux de réalisation est de 91.30%, notamment en raison des participations et subventions (taux de 58.11%).

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 11 424 902.76 €.

	2017	Structure %
Produis issus de la fiscalité (73)	7 945 783,81	69,55%
Subventions d'exploitation (74)	2 284 571,95	20,00%
Produits exceptionnels (77) hors cessions	1 194 547,00	10,46%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)	11 424 902,76	100,00%

Les recettes sont issues de la fiscalité, et plus précisément du versement transport (représentant 70% des recettes totales), des subventions d'exploitation (20% des recettes) et des produits exceptionnels, composés de la subvention d'équilibre (10% des recettes).

Le versement transport (VT) est assis sur la masse salariale des entreprises et des administrations employant plus de 11 salariés (le seuil était fixé à 9 salariés avant le 1^{er} janvier 2016) dont le lieu effectif de travail est situé sur le périmètre du ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Dans la continuité de ce qui était pratiqué avant la création de la CA du Cotentin, le VT est prélevé uniquement sur le territoire de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. La CA du Cotentin dispose d'un délai de 12 ans maximum pour définir sa politique de taux à l'échelle du territoire communautaire.

Au taux de 1.1%, le produit de versement transport a atteint 7 945 784 € en 2017, soit un produit supplémentaire de 645 784 € par rapport à 2016.

	€	2016	2017	évolution €	évolution %
Versement transport		7 300 000	7 945 784	645 784	8,85%

Les subventions d'exploitation comportent les subventions accordées par les partenaires de la CA du Cotentin (Etat, Région, Département). Il a été rattaché une subvention attendue du Département d'un montant de 2 284 572 € dans le cadre de la convention des transports scolaires.

Enfin, concernant les produits exceptionnels, la subvention du budget principal a diminué de 71 219 €.

	€	2016	2017	évolution €	évolution %
Subvention		1 265 766	1 194 547	-71 219	-5,63%

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		10 230 356
- Charges de fonctionnement courant		2 647 063
= EXCEDENT BRUT COURANT		7 583 293
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		1 194 547
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		7 414 396
= EPARGNE DE GESTION		1 363 444
- Intérêts		19 911
= EPARGNE BRUTE		1 343 532
- Capital		0
= EPARGNE NETTE		1 343 532

Compte tenu de recettes supérieures aux dépenses, le budget annexe transports dégage une épargne nette de 1 343 532 €.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin n'a pas pu transférer à la CA du Cotentin certains emprunts globalisés avec une ventilation multiple. Pour ces emprunts, un mécanisme de dette récupérable s'impose, au bénéfice de Cherbourg en Cotentin. La refacturation du capital de la dette 2017 n'a pas pu être réalisée, en l'absence de convention de dette récupérable entre les deux parties. La régularisation interviendra sur l'exercice 2018. En tenant compte de l'amortissement du capital 2017 (247 143 €), l'épargne nette corrigée s'élève à 1 096 389 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 679 236.32 € :

- Acquisition de 4 bus pour un total de 1 406 640 €
- Travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus pour 184 497 €
- Travaux de bâtiment pour 44 732 €.

Les recettes d'investissement ont atteint 39 625.87 €, dont 39 625.87 € au titre de la récupération de la TVA auprès du délégataire.

L'épargne nette permet de couvrir les dépenses d'investissement pour le solde.

D. La dette

Aucun nouvel emprunt n'a été réalisé durant l'année 2017. La dette du budget transport s'élève à 2 217 175 € au 31 décembre 2017.

€	2016	2017
Encours brut au 1er janvier	2 498 765	2 217 175
- Remboursement du capital	281 590	
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-281 590	0
= Encours brut au 31 décembre	2 217 175	2 217 175

La dette n'est composée que de la dette récupérable au bénéfice de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. En tenant compte de l'amortissement du capital 2017 à hauteur de 247 143 €, l'encours réel s'élève à 1 970 032 € au 31 décembre.

La dette est indexée à 80% sur taux variable et 20% sur taux fixe. Enfin, 100% de l'encours est positionné sur la catégorie 1A de la Charte Gissler.

II. BUDGET ANNEXE DE L'EAU

En 2017, le budget de l'eau regroupe les comptes des communautés de communes qui ont intégré la CA du Cotentin au 1^{er} janvier 2017. Les communes et les syndicats intercommunaux d'eau et d'assainissement ont conservé la compétence jusqu'au 31 décembre 2017, avant le transfert au 1^{er} janvier 2018.

Le budget de l'eau concerne la centralité et les communautés de communes de Douve et Divette, La Saire et Les Pieux.

Son exécution 2017 se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation (total)	2 426 936,62	3 066 448,95	639 512,33	1 246 882,27	1 886 394,60
Investissement (total)	1 472 558,66	1 272 955,56	-199 603,10	2 654 923,37	2 455 320,27
Total du budget eau	3 899 495,28	4 339 404,51	439 909,23	3 901 805,64	4 341 714,87

Le résultat de l'exercice 2017 s'établit à 439 909.23 € et le résultat clôture incluant les résultats antérieurs à 4 341 714.87 €.

A. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 426 936.62 €, dont 1 633 020.06 € en mouvements réels et 793 916.56 € en mouvements d'ordre.

1) Le taux d'emploi des crédits

En tenant compte de tous les crédits ouverts, le taux de réalisation des charges d'exploitation atteint 17.79% en 2017.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (chap. 011)	3 264 274,21	569 113,51	17,43%
Charges de personnel (chap. 012)	3 094 912,00	534 440,08	17,27%
Atténuations de produits (014)	2 386 365,42	475 951,62	19,94%
Autres charges de gestion courante c/65	133 988,31	21 301,09	15,90%
Total gestion des services	8 879 539,94	1 600 806,30	18,03%
Charges financières (chap. 66)	168 919,00	27 644,98	16,37%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	110 100,00	4 568,78	4,15%
Dépenses imprévues (022)	20 689,00		0,00%

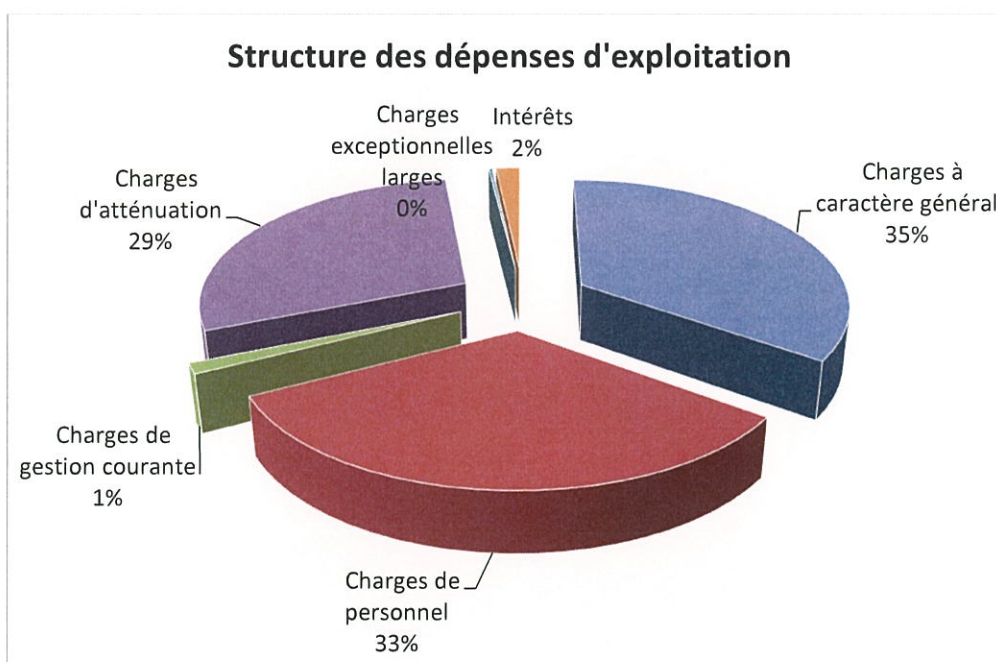
Total charges d'exploitation	9 179 247,94	1 633 020,06	17,79%
-------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------

Le périmètre a changé entre le 31 décembre 2017 et le 1^{er} janvier 2018, avec l'intégration des budgets de l'eau des 22 communes et des 10 syndicats intercommunaux d'eau et assainissement du territoire de la CA du Cotentin. Afin de ne pas rompre la chaîne de mandatement dans l'attente du vote du budget primitif 2018, il a été inscrit en dernière décision modificative des crédits supplémentaires de 7 065 637 €. Il est utile de rappeler que tant que le budget primitif n'est pas voté, il n'est pas permis de mandater plus que les crédits ouverts l'année précédente.

En neutralisant ces crédits qui n'avaient pas vocation à être consommés, le taux de réalisation atteint 77.26%. Le taux de réalisation a été plus faible concernant le chapitre 011, en raison des postes de fournitures d'entretien et de petit équipement, sous-traitance générale, études et recherches, redevance prélèvement.

	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (chap. 011)	1 003 800,21	569 113,51	56,70%
Charges de personnel (chap. 012)	497 615,00	534 440,08	107,40%
Atténuations de produits (014)	495 365,42	475 951,62	96,08%
Autres charges de gestion courante c/65	44 785,31	21 301,09	47,56%
Total gestion des services	2 041 565,94	1 600 806,30	78,41%
Charges financières (chap. 66)	28 256,00	27 644,98	97,84%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	23 100,00	4 568,78	19,78%
Dépenses imprévues (022)	20 689,00		0,00%
Total charges d'exploitation	2 113 610,94	1 633 020,06	77,26%

En termes de structure, les charges à caractère général, les charges de personnel, et les charges d'atténuation représentent les principaux postes de fonctionnement.



2) Présentation des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du budget de l'eau se chiffrent à 1 633 020 €.

	€	2017
Charges à caractère général (011)		569 114
Charges de personnel (012)		534 440
Autres charges de gestion courante (65)		21 301
Charges d'atténuation (014)		475 952
CHARGES COURANTES		1 600 806
Charges exceptionnelles larges (67 et divers 66)		4 569
CHARGES HORS INTERETS		1 605 375
Intérêts (66)		27 645
CHARGES D'EXPLOITATION		1 633 020

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les dépenses courantes du service. Les principaux postes de dépenses sont les fournitures non stockables (133 K€), les fournitures d'entretien et petit équipement (109 K€), la redevance prélèvement versée à l'Agence de l'eau (97 K€).

Les charges de personnel (chapitre 012) totalisent 534 440 €.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont constituées des créances admises en non-valeur pour 3 438 €, des créances éteintes à hauteur de 2 348 €, et des régularisations pour 15 514 €.

Les charges d'atténuation (chapitre 014) sont exclusivement composées de la redevance pollution ainsi que de la redevance pour la modernisation de la collecte, recouvrées pour le compte de l'Agence de l'eau. La contrepartie se retrouve en recettes.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) sont constituées essentiellement de titres annulés sur exercices antérieurs (3 733 €).

Enfin, les intérêts de la dette représentent 27 645 € pour l'année 2017.

B. Les produits d'exploitation

Les recettes d'exploitation, hors excédent de fonctionnement reporté, s'élèvent à 3 066 448.95 €, dont 2 935 055.87 € en opérations réelles et 131 393.08 € en opérations d'ordre.

1) Le taux d'emploi des produits

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 25.07%.

€	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	11 582 450,73	2 904 113,47	25,07%
74 Subventions d'exploitation	80 720,00		0,00%
75 Autres produits de gestion courante	20 200,00	22 422,91	111,00%
TOTAL PRODUITS DES SERVICES	11 683 370,73	2 926 536,38	25,05%
76 Produits financiers	1 140,00		0,00%
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	20 912,00	8 519,49	40,74%
TOTAL PRODUITS REELS (hors cessions)	11 705 422,73	2 935 055,87	25,07%

Il a été inscrit des crédits complémentaires également en recettes, le taux de réalisation corrigé atteint 94.68%, principalement en raison des produits des services et du domaine. La vente d'eau a été réalisée à hauteur de 93.29%.

€	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation

70 Produits des services et domaine	3 071 200,73	2 904 113,47	94,56%
74 Subventions d'exploitation	0,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante	20 200,00	22 422,91	111,00%
TOTAL PRODUITS DES SERVICES	3 091 400,73	2 926 536,38	94,67%
76 Produits financiers	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	8 700,00	8 519,49	97,93%
TOTAL PRODUITS REELS (hors cessions)	3 100 100,73	2 935 055,87	94,68%

2) Présentation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint 2 935 056 € en 2017.

	€	2017
Produits des services et du domaine (70)		2 904 113
Autres produits de gestion courante (75)		22 423
PRODUITS COURANTS		2 926 536
Produits exceptionnels larges (77 et divers 76)		8 519
PRODUITS D'EXPLOITATION		2 935 056

Les recettes proviennent à 99% des produits des services et du domaine (chapitre 70).

Parmi ces derniers, la vente d'eau constitue la principale ressource du budget. Elle représente 78% des produits d'exploitation et a atteint 2 280 999 € en 2017.

	€	2017
Vente d'eau		2 280 999

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) comprennent essentiellement les redevances pour concessions à hauteur de 15 655 €.

Enfin, les produits exceptionnels sont essentiellement constitués de régularisations (8 519 €).

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion du budget de l'eau se présentent comme suit :

	€	2017
Produits fonctionnement courants		2 926 536
- charges fonctionnement courantes		1 600 806
= EXCEDENT BRUT COURANT		1 325 730
+ produits exceptionnels larges		8 519
- charges exceptionnelles larges		4 569
= EPARGNE DE GESTION		1 329 681
- intérêts		27 645
= EPARGNE BRUTE		1 302 036
- capital		75 138
= EPARGNE NETTE		1 226 898

Le budget de l'eau dégage une épargne de gestion de 1 329 681 €. Après déduction de l'annuité de la dette, l'épargne nette s'établit à 1 226 898 €.

D. Les restes à réaliser

L'équilibre du compte administratif s'apprécie tant au niveau des réalisations de l'exercice que des restes à réaliser.

Les restes à réaliser de l'exercice 2017 sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	1 886 394,60	140 000,00		1 746 394,60	
Investissement (total)	2 455 320,27	1 730 787,21	2 372 096,68	3 096 629,74	
Total	4 341 714,87	1 870 787,21	2 372 096,68	4 843 024,34	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 4 843 024.34 €.

Les restes à réaliser en dépenses engagées de fonctionnement proviennent de charges à caractère général (redevances, droits de passage) pour 140 000 €.

Les restes à réaliser en dépenses engagées d'investissement sont constitués des immobilisations en cours (1 431 622.86 €), des immobilisations corporelles (150 208.38 €), des immobilisations incorporelles (148 955.97 €).

De l'autre côté, les restes à réaliser en recettes d'investissement sont composés d'emprunts reportés (2 017 773.75 €), ainsi que de subventions à recouvrer (354 322.93 €).

E. Un niveau d'épargne suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements

L'obligation de couvrir les dotations aux amortissements et aux provisions par l'épargne brute est bien respectée. Le ratio s'élève à 196.53%.

€	2017
Épargne Brute	1 302 036
Dotation nette Amort. & Prov.	662 523
Épargne brute / DAP	196,53%

F. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 1 472 558.66 €, dont 1 277 918.58 € en opérations réelles et 194 640.08 € en opérations d'ordre.

1) Les dépenses d'équipement

Le budget de l'eau totalise 1 202 780.87 € de dépenses d'équipement.

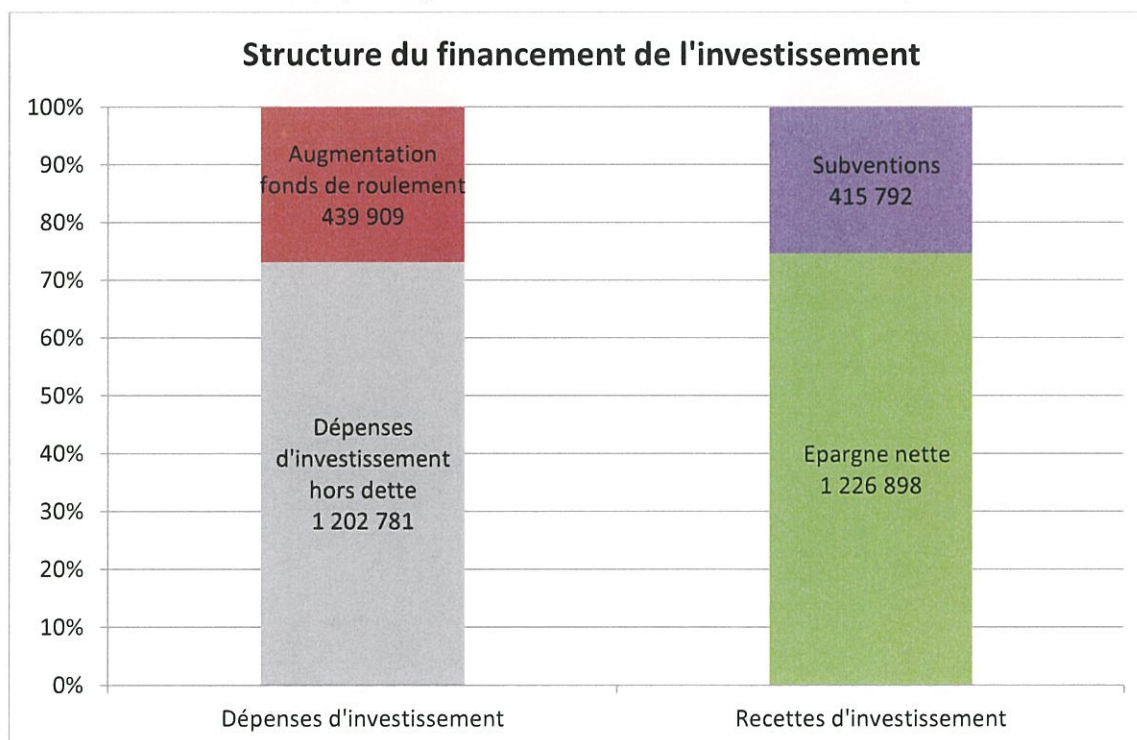
Les dépenses ont porté principalement sur les travaux de réseaux pour 1 072 820 €, et des études ont été réalisées à hauteur de 56 321 €.

2) Le financement des investissements

Le plan de financement de l'investissement est le suivant :

€	dépenses	recettes	structure
Total	1 642 690		
Dépenses d'invest.	1 202 781		
Augmentation fonds de roulement	439 909		
Total recettes d'invest.		1 642 690	100,00%
dont épargne nette		1 226 898	74,69%
dont subventions		415 792	25,31%

Les ressources d'investissement sont constituées par l'épargne nette à hauteur de 1 226 898 € et les subventions accordées par l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux pour 415 792 €.



G. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette du budget de l'eau s'établit à 881 875.69 € au 31 décembre 2017.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		957 013
- Remboursement du capital		75 138
- Remboursement anticipé		0
+ Emprunt		0
= Variation de l'encours		-75 138
= Encours brut au 31 décembre		881 876

La dette du budget de l'eau est positionnée à 79.59% sur taux fixe et à 20.41% sur taux variable.

Enfin, au regard de la Charte Gissler, l'encours se situe à 100% sur la catégorie des risques la plus faible, 1A.

III. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (TOUTES TAXES COMPRISES)

Ce budget est réparti entre la centralité, et les pôles de proximité de Les Pieux, Val de Saire, Saint Pierre Eglise, Douve et Divette et La Vallée de l'Ouve.

Dans le cadre de l'harmonisation du régime de TVA du budget annexe de l'assainissement, un certain nombre d'écritures comptables apparaissent, de manière exceptionnelle, dans les comptes de 2017. Le budget assainissement TTC et le budget assainissement option TVA sont fusionnés à compter du 1^{er} janvier 2018, excepté les écritures liées au SPANC qui demeurent non assujettis à la TVA et continueront de figurer dans ce budget.

L'exécution du budget assainissement TTC est présentée ci-après :

	€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation		2 096 373,36	2 841 610,59	745 237,23	1 366 854,30	2 112 091,53
Investissement		6 706 021,30	2 321 549,61	-4 384 471,69	2 952 625,25	-1 431 846,44
TOTAL DU BUDGET		8 802 394,66	5 163 160,20	-3 639 234,46	4 319 479,55	680 245,09

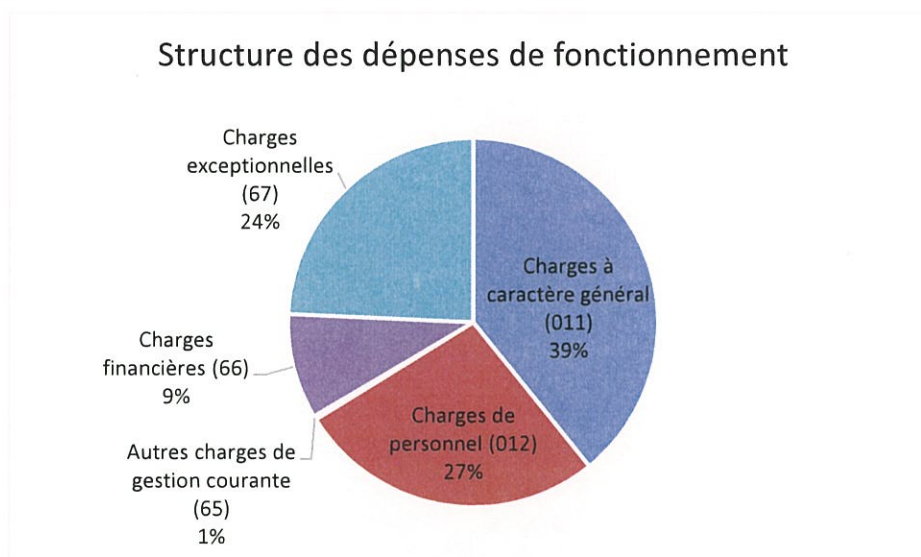
Le résultat de clôture s'élève à 680 245,09 € pour 2017.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 22,72%. Ce faible taux de réalisation s'explique notamment par des dépenses moins importantes que prévu sur les charges à caractère général et les charges exceptionnelles, ces dernières comportant les écritures liées au changement du régime de TVA.

€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	1 230 254,70	487 323,41	39,61%
Charges de personnel (012)	559 550,00	335 345,12	59,93%
Charges de gestion courante (65)	16 050,00	4 052,90	25,25%
Charges financières (66)	114 803,00	114 621,22	99,84%
Charges exceptionnelles (67)	3 528 987,00	301 597,77	8,55%
Dépenses imprévues (022)	20 000,00	0,00	0,00%
TOTAL	5 469 644,70	1 242 940,42	22,72%

Les charges à caractère général constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement suivi des charges de personnel et des charges exceptionnelles.



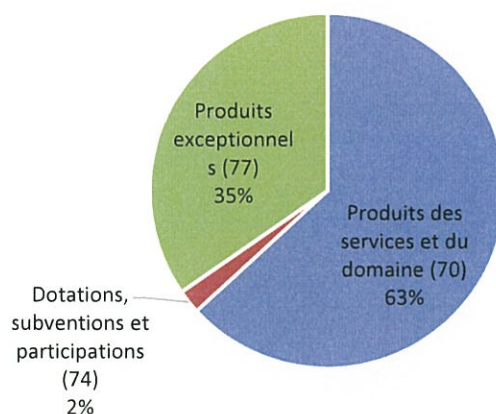
Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 41.30%.

€	prévu	réalisé	%
Produits des services et du domaine (70)	2 596 371,70	1 677 320,29	64,60%
Dotations, subventions et participations (74)	489 542,00	58 243,00	11,90%
Produits exceptionnels (77)	3 232 700,00	920 012,30	28,46%
Reprises sur provisions et dépréciations	112 000,00		0,00%
TOTAL	6 430 613,70	2 655 575,59	41,30%

Les produits des services et du domaine constituent les principales recettes de fonctionnement. Ces produits ont été moins importants que prévu notamment sur les postes « redevances assainissement collectif » (447 541 € de crédits annulés), « participations assainissement collectif » (199 289 € de crédits annulés), « redevances d'assainissement non collectif » (104 303 € de crédits annulés) et « travaux » (crédits annulés de 127 683 €).

Les produits exceptionnels concernent essentiellement les régularisations de TVA.

Structure des recettes de fonctionnement



B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget assainissement TTC se présente ainsi :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		1 735 553
- Charges de fonctionnement courant		826 721
= EXCEDENT BRUT COURANT		908 832
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		920 012
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		301 598
= EPARGNE DE GESTION		1 527 246
- Intérêts		114 621
= EPARGNE BRUTE		1 412 625
- Capital		308 379
= EPARGNE NETTE		1 104 247

L'épargne nette dégagée sur l'exercice 2017 s'élève à 1 104 247 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 580 858 € et concernent principalement des travaux de réseaux pour 4.9 M€ et les opérations pour compte de tiers à hauteur de 633 K€.

Les recettes d'investissement s'établissent à 1 787 339 €, dont 452 K€ de subventions et 637 K€ concernant les opérations pour compte de tiers. L'épargne nette et le fonds de roulement viennent compléter le financement de la section d'investissement.

D. Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont bien couvertes par l'épargne brute. Le ratio atteint 212%.

	€	2017
Epargne Brute		1 412 625
Dotation nette amortissements et provisions		667 387
Epargne brute / DAP		212%

E. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget assainissement s'élève à 4 683 744 € au 31 décembre 2017, soit une baisse de 308 379 €.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		4 992 122
- Remboursement du capital		308 379
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		-308 379
= Encours brut au 31 décembre		4 683 744

L'encours est composé à 98% d'emprunts à taux fixe et 2% à taux variable sur Euribor 12 mois. L'intégralité de l'encours est classée en catégorie 1A au regard de la charte Gissler.

IV. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT OPTION TVA

Le budget annexe de l'assainissement HT concerne les pôles de proximité de Douve et Divette, La Saire et Côte des Isles.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la quasi-totalité de ce budget intègre le budget annexe TTC, vu précédemment (excepté le SPANC).

Son exécution se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	1 065 266,48	858 420,92	-206 845,56	802 211,60	595 366,04
Investissement (total)	1 290 292,11	576 362,29	-713 929,82	179 635,14	-534 294,68
Total du budget assainissement	2 355 558,59	1 434 783,21	-920 775,38	981 846,74	61 071,36

Le résultat de l'exercice 2017 présente un déficit de 920 775.38 €. Les excédents antérieurs permettent de couvrir celui-ci, le résultat de clôture s'établit à 61 071.36 €.

A. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation se chiffrent à 1 065 266.48 €, dont 541 105.03 € en opérations réelles et 524 161.45 € en opérations d'ordre.

1) Le taux d'emploi des crédits

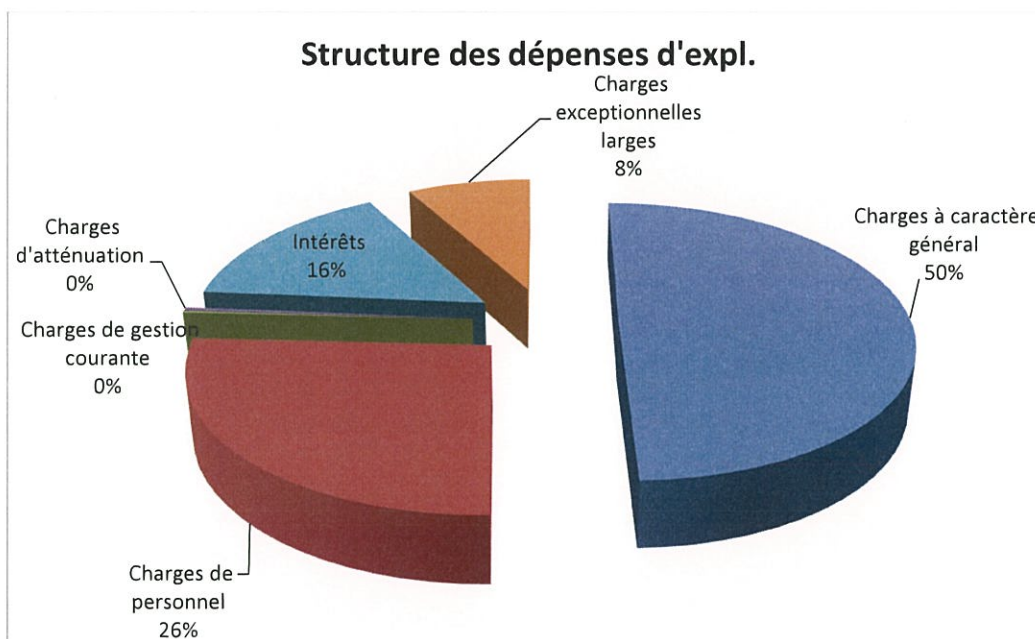
Les dépenses d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 7,49%.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (011)	3 840 238,40	268 576,60	6,99%
Charges de personnel (012)	2 257 725,00	141 466,56	6,27%
Charges de gestion courante (65)	68 803,00	942,61	1,37%
Atténuations de produits (014)	4 000,00	2 110,35	52,76%
Dépenses imprévues (022)	9 579,00		0,00%
CHARGES COURANTES	6 180 345,40	413 096,12	6,68%
Charges exceptionnelles (67)	863 050,00	43 440,76	5,03%
CHARGES HORS INTERETS	7 043 395,40	456 536,88	6,48%
Intérêts (66)	178 571,00	84 568,15	47,36%
CHARGES D'EXPLOITATION	7 221 966,40	541 105,03	7,49%

Cependant, identiquement au budget de l'eau, il a été inscrit des crédits supplémentaires de 6 M € en fin d'année afin de permettre la liquidation et le mandatement des dépenses jusqu'au vote du budget primitif 2018. Le taux de réalisation corrigé atteint 42.46%, ce qui demeure faible. Dans le cadre de l'harmonisation du régime de TVA et la fusion des deux budgets de l'assainissement, des modifications ont eu lieu en cours d'année, impactant sensiblement l'exécution.

€	Crédits ouverts	Crédits employés	%
Charges à caractère général (011)	798 820,40	268 576,60	33,62%
Charges de personnel (012)	160 200,00	141 466,56	88,31%
Charges de gestion courante (65)	6 705,00	942,61	14,06%
Atténuations de produits (014)	4 000,00	2 110,35	52,76%
Dépenses imprévues (022)	9 579,00		0,00%
CHARGES COURANTES	979 304,40	413 096,12	42,18%
Charges exceptionnelles (67)	209 800,00	43 440,76	20,71%
CHARGES HORS INTERETS	1 189 104,40	456 536,88	38,39%
Intérêts (66)	85 362,00	84 568,15	99,07%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 274 466,40	541 105,03	42,46%

Les dépenses d'exploitation sont essentiellement constituées des charges à caractère général (50%) et des charges de personnel (26%).



2) Présentation des dépenses d'exploitation

Les charges d'exploitation se chiffrent à 541 105 €.

€	2017
Charges à caractère général	268 577
Charges de personnel	141 467
Charges de gestion courante	943
Charges d'atténuation	2 110
CHARGES COURANTES	413 096
Charges exceptionnelles	43 441
CHARGES HORS INTERETS	456 537
Intérêts	84 568
CHARGES D'EXPLOITATION	541 105

Les charges à caractère général constituent les charges courantes. Parmi les postes les plus significatifs, on peut citer les fournitures non stockables (86 K€), les achats d'études, prestations de service (53 K€), l'entretien et les réparations sur réseaux (30 K€) ainsi que les fournitures d'entretien et de petit équipement (22 K€).

Les charges de personnel s'élèvent à 141 467 €.

Les charges exceptionnelles d'un montant total de 43 441 € concernent essentiellement une subvention exceptionnelle pour 41 165 € dans le cadre du financement d'une canalisation de refoulement de Saint Lô d'Ourville.

Les intérêts de la dette ont atteint 84 568 € en 2017.

B. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation, hors résultat reporté, se chiffrent à 858 420.92 €, dont 800 542.80 € en opérations réelles et 57 878.12 € en opérations d'ordre.

1) Le taux d'emploi des recettes

Les recettes d'exploitation ont été réalisées à hauteur de 7.17%

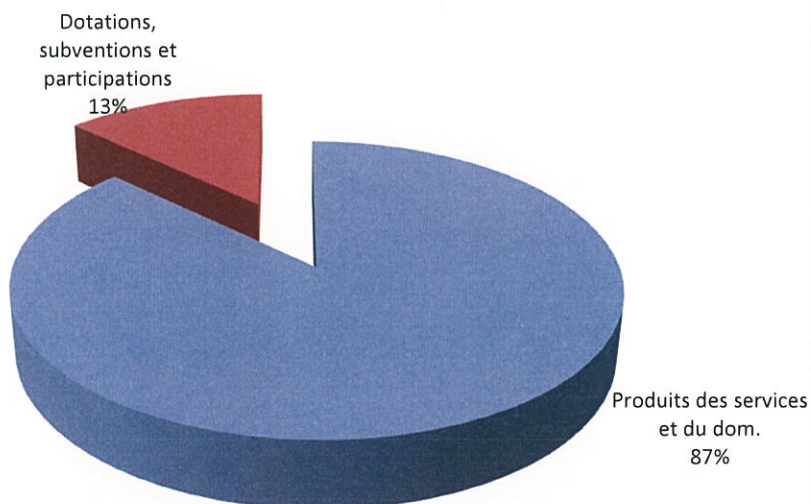
RECETTES DE GESTION DES SERVICES			
€	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	9 168 793	695 748	7,59%
74 Dotations, subventions et participations	1 372 887	103 314	7,53%
75 Autres produits de gestion courante	2 505	1 481	59,12%
TOTAL RECETTES DES SERVICES	10 544 185	800 543	7,59%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	510 457		0,00%
78 Reprises sur provisions et dépréciations	112 000		0,00%
TOTAL RECETTES REELLES	11 166 642	800 543	7,17%

Le taux de réalisation corrigé des recettes (9.9 M€ de crédits inscrits en décision modificative de fin d'année) s'élève à 66.28%.

€	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
70 Produits des services et domaine	974 621	695 748	71,39%
74 Dotations, subventions et participations	230 614	103 314	44,80%
75 Autres produits de gestion courante	2 505	1 481	59,12%
TOTAL PRODUITS DES SERVICES	1 207 740	800 543	66,28%
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels (hors cessions)			
78 Reprises sur provisions et dépréciations			
TOTAL PRODUITS REELS	1 207 740	800 543	66,28%

Les recettes du budget assainissement sont issues à 87% des produits des services et du domaine et à 13% des dotations.

Structure des recettes d'expl.



2) Présentation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se chiffrent à 800 543 €.

	€	2017
Produits des services et domaine (chap.70)		695 748
Dotations et participations (chap.74)		103 314
Autres produits de gestion courante (chap.75)		1 481
PRODUITS COURANTS		800 543
Produits exceptionnels larges (chap.77)		
PRODUITS D'EXPLOITATION		800 543

La redevance assainissement, représentant 63.29% des produits d'exploitation, a rapporté 506 688 € en 2017.

	€	2017
Redevance assainissement		506 688

Parmi les autres produits des services et du domaine, on peut citer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) à hauteur de 119 680 € et la vente de travaux pour 65 752 €.

Les dotations et participations, constituées des subventions de l'Agence de l'eau, totalisent 103 314 €.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion du budget assainissement se présentent comme suit :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		800 543
- Charges de fonctionnement courant		413 096
= EXCEDENT BRUT COURANT		387 447
+ Produits except. et fin. hs intérêts		
- Charges except. et fin. hs intérêts		43 441
= EPARGNE DE GESTION		344 006
- Intérêts		84 568
= EPARGNE BRUTE		259 438
- Capital		315 208
= EPARGNE NETTE		-55 771

Le budget de l'assainissement présente une épargne négative de 55 771 €. L'épargne brute de 259 438 € n'atteint pas un niveau suffisant pour couvrir le remboursement du capital de la dette, ce dernier s'élevant à 315 208 €. L'équilibre du budget est assuré par les excédents de fonctionnement capitalisés qui s'élèvent à 802 211,60 €.

Par ailleurs, rappelons que 2017 est une année de transition pour l'assainissement. En consolidant les deux budgets (TTC et HT), l'épargne nette cumulée s'établit à 1 048 476 €.

D. Les restes à réaliser

Les restes à réaliser sont les suivants :

€	Résultat	RAR en dépenses	RAR en recettes	Résultats avec RAR	
				excédent	déficit
Fonctionnement (total)	595 366,04			595 366,04	
Investissement (total)	-534 294,68	843 968,75	1 128 927,59	-249 335,84	
Total	61 071,36	843 968,75	1 128 927,59	346 030,20	

Le résultat cumulé intégrant les restes à réaliser dégage un excédent de 346 030.20 €.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement concernent les immobilisations en cours (670 781.28 €), les immobilisations corporelles (74 163.72 €) et les immobilisations incorporelles (45 778.75 €).

Les restes à réaliser en recettes comportent les subventions à recevoir (972 114.59 €), provenant notamment de l'Agence de l'eau et les reports d'emprunt (103 568 €, correspondant aux emprunts à taux zéro accordées par l'Agence de l'eau).

E. Le taux de couverture des dotations aux amortissements et provisions

Compte tenu du faible niveau de l'épargne brute, les dotations aux amortissements et provisions ne sont pas couvertes par ce dernier. Le ratio s'établit ainsi à 55,64%.

	€	2017
Epargne Brute		259 438
Dotation nette amortissements et provisions		466 283
Epargne brute / DAP		55,64%

Ce déficit est couvert par les excédents cumulés antérieurs.

Par ailleurs, en cumulant les deux budgets assainissement (TTC et HT), le ratio devient positif à 147%.

F. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 917 205.58 € pour l'année 2017.

L'investissement a porté principalement sur les travaux de réseaux à hauteur de 777 994 € ainsi que sur l'acquisition de matériel pour 78 102 € et les frais d'études pour 23 628 €.

Les dépenses d'investissement sont financées par le fonds de roulement, permettant de reporter le recours à l'emprunt.

G. La dette

L'encours de la dette du budget assainissement s'établit à 2 563 845.95 € au 31 décembre 2017.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		2 879 054
- Remboursement du capital		315 208
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		-315 208
= Encours brut au 31 décembre		2 563 846

L'intégralité de l'encours est située sur la catégorie 1A de la Charte Gissler, avec une répartition de 95.29% de taux fixe et 4.71% de taux variable.

V. BUDGET ANNEXE DMA M14

Le budget déchets ménagers et assimilés géré en M14 concerne l'ensemble des pôles de proximité excepté ceux de Côte des Isles et Douve et Divette.

Ce budget intègre le budget principal le 1^{er} janvier 2018.

Son exécution se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	22 292 050,93	21 614 775,53	-677 275,40	606 072,37	-71 203,03
Investissement (total)	2 040 362,76	1 332 563,63	-707 799,13	2 028,57	-705 770,56
Total	24 332 413,69	22 947 339,16	-1 385 074,53	608 100,94	-776 973,59

Le résultat de clôture s'établit à -776 973.59 €.

A. La section de fonctionnement

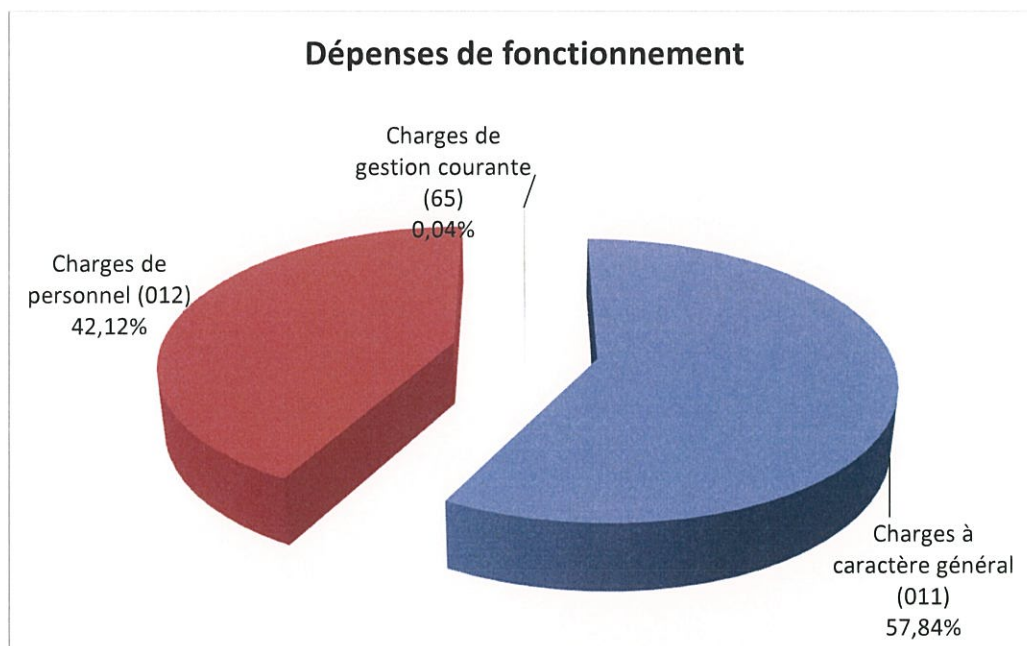
1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 89.90%.

Ces dernières ont atteint 21 454 011 € en 2017.

€	2017
Charges à caractère général (011)	12 408 988,50
Charges de personnel (012)	9 036 468,21
Charges de gestion courante (65)	7 513,40
Charges financières (66)	825,91
Charges exceptionnelles (67)	214,55
DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	21 454 010,57

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées des charges à caractère général (58%) et des chargés de personnel (42%).



Parmi les montants significatifs, dans le chapitre 011, on peut citer les contrats de prestations de services avec les entreprises qui représentent 9 637 234 € en 2017 (78% du 011). Ce poste concerne les charges liées aux déchetteries, tri sélectif, ordures ménagères.

On peut également citer l'entretien des autres biens immobiliers des services représentant une dépense de 1 173 109 € (dont 671 648 € au titre de l'entretien des conteneurs verre et 280 441 € pour l'entretien des bacs), le carburant pour 483 083 €, les autres matières et fournitures pour 346 756 €.

Les frais d'administration générale n'ont pas été imputés à l'exercice 2017 et seront régularisés en 2018 (crédits ouverts au BP 2017 à hauteur de 559 456 €).

Les charges de personnel s'élèvent à 9 036 468 €.

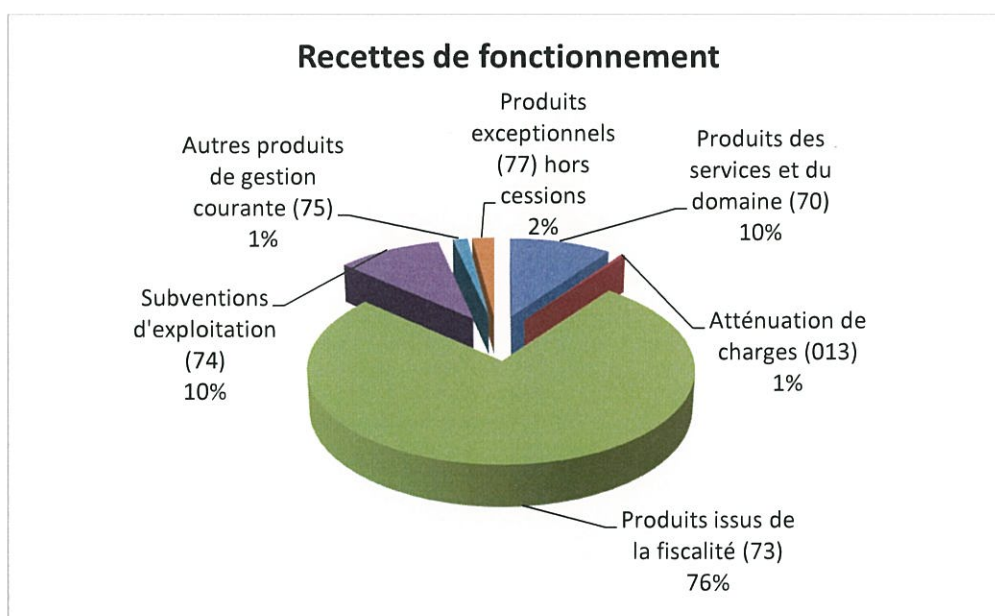
Les intérêts de la dette portent sur un montant de 825.91 €.

2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 21 613 121 €.

	€	2017
Produits des services et du domaine (70)		2 105 558,36
Atténuation de charges (013)		94 413,32
Produits issus de la fiscalité (73)		16 513 591,00
Subventions d'exploitation (74)		2 146 051,50
Autres produits de gestion courante (75)		305 112,69
Produits exceptionnels (77) hors cessions		448 393,87
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)		21 613 120,74

Les recettes sont constituées à 76% des produits de la fiscalité, 10% des subventions d'exploitation, 10% des produits des services et du domaine et 4% pour les autres recettes.



La principale recette du budget est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette dernière a atteint 16 513 591 € en 2017. Il s'agit du produit de la TEOM collecté sur tous les territoires ayant l'instaurée (Cœur du Cotentin, Saint Pierre Eglise, Vallée de l'Ouve, Les Pieux, La Saire, Val de Saire, Canton de Montebourg, Cherbourg en Cotentin). Les taux de TEOM décidés par les Conseils de chaque entité l'année précédant la création de la CA du Cotentin ont été reconduits en 2017.

Les produits des services et du domaine sont essentiellement composés de la vente de matières recyclées et de compost pour 541 008 €. Des recettes exceptionnelles ont été comptabilisées en 2017, correspondant à des régularisations comptables liées à la création de la

CA du Cotentin (montants de 1 095 180 € et 263 656 €). Ces deux montants perturbent l'appréciation des résultats de l'exercice 2017.

Les subventions d'exploitation sont constituées essentiellement de la subvention écoemballage qui s'est établie à 2 201 065 €, dont 1 606 300 € au titre de l'année 2017 et 594 765 € de soldes au titre de 2016.

Les autres de produits de gestion courante comportent les produits divers liés au transport et au traitement des déchets de Cotentin Traitement à hauteur de 252 987 € (valorisation verre, cartons, batterie, ferraille..).

Les produits exceptionnels contiennent principalement la subvention d'équilibre du budget principal. Compte tenu de recettes exceptionnellement fortes en 2017 (régularisations comptables de 1.3 M€), la subvention du budget principal s'est élevée à 408 473 €.

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent ainsi :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		21 164 727
- Charges de fonctionnement courant		21 452 970
= EXCEDENT BRUT COURANT		-288 243
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		448 394
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		215
= EPARGNE DE GESTION		159 936
- Intérêts		826
= EPARGNE BRUTE		159 110
- Capital		
= EPARGNE NETTE		159 110

L'épargne nette atteint 159 110 € en 2017.

La dette du budget DMA est uniquement constituée de la dette récupérable. Le capital de la dette 2017 n'a pas pu être refacturé à la CA du Cotentin en fin d'année, en l'absence de la convention de la dette récupérable. La régularisation sera effectuée en 2018, après signature de la convention entre les deux parties.

En tenant compte de cet amortissement de capital (118 421 €), l'épargne nette est ramenée à 40 689 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 038 707,97 €.

Les principales actions d'investissement sont les suivantes :

- Matériel de transport : 872 842 €,
- Travaux pour 564 055 €,
- Acquisition de matériel pour 551 657 € (bennes, conteneurs, etc..).

Les ressources d'investissement s'élèvent à 18 177,60 €.

L'épargne nette et le fonds de roulement viennent compléter le financement de la section d'investissement.

D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette budget DMA (M14) s'établit à 1 323 341 €.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		1 323 341
- Remboursement du capital		
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		0
= Encours brut au 31 décembre		1 323 341

L'encours de ce budget est constitué uniquement de la dette récupérable au bénéfice de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. En prenant en considération le remboursement de capital 2017 à hauteur de 118 421 €, l'encours réel s'élève à 1 204 920 € au 31 décembre.

La dette est indexée sur taux variable à 100%, et est classée 1A sur la Charte Gissler.

VI. BUDGET ANNEXE DMA M4

Le budget déchets ménagers et assimilés géré en M4 concerne les pôles de proximité de Côte des Isles, Douve et Divette.

Son exécution se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	2 136 544,64	2 014 085,65	-122 458,99	294 991,68	172 532,69
Investissement (total)	294 710,13	361 027,14	66 317,01	517 991,50	584 308,51
Total	2 431 254,77	2 375 112,79	-56 141,98	812 983,18	756 841,20

Le résultat de l'exercice 2017 présente un déficit de 56 141.98 €. Le résultat de clôture atteint 756 841.20 € après reprise des résultats cumulés antérieurs.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 70.95%, notamment en raison des charges à caractère général (63.62%).

Les dépenses ont atteint 1 801 113.50 € pour l'exercice 2017 et se déclinent comme suit :

	€	2017
Charges à caractère général (011)		903 482,40
Charges de personnel (012)		651 932,33
Charges de gestion courante (65)		13 212,30
Charges exceptionnelles (67)		232 486,47
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 801 113,50

Les principaux postes de dépenses sont les contrats de prestations (755 676 €), le carburant (63 960 €), l'entretien du matériel roulant (39 163 €).

Les charges de personnel se sont établies à 651 932 €.

Le chapitre 65 comprend les créances admises en non-valeur et les créances éteintes pour 13 212 €.

Le chapitre 67 est constitué d'écritures de régularisation pour 225 782 €.

Les recettes de fonctionnement se chiffrent à 2 014 085.65 €.

	€	2017
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (70)		1 771 054,75
Autres produits de gestion courante (75)		101 379,73
Produits exceptionnels (77) hors cessions		141 651,17
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)		2 014 085,65

Le budget est équilibré par le produit de la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Les tarifs des redevances sont restés stables en 2017. Le produit de la REOM a atteint 1 771 054.75 € en 2017.

Les autres produits de gestion courante sont constitués de produits liés à la vente de matériaux pour 101 380 €.

Les produits exceptionnels sont constitués d'opérations de régularisations.

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		1 872 434
- Charges de fonctionnement courant		1 568 627
= EXCEDENT BRUT COURANT		303 807
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		141 651
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		232 486
= EPARGNE DE GESTION		212 972
- Intérêts		
= EPARGNE BRUTE		212 972
- Capital		
= EPARGNE NETTE		212 972

Compte tenu de recettes supérieures aux dépenses, le budget dégage une épargne nette de 212 972 € pour l'exercice 2017.

Ce budget ne comporte pas de dette.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement se sont chiffrées à 294 710.13 €.

Les recettes d'investissement sont constituées du FCTVA pour 25 596 €, le solde étant apporté par l'épargne nette et le fonds de roulement.

VII. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE

Le budget développement économique vente supportent les opérations d'aménagement de lotissements, zones d'activités économiques et parcs d'activités économiques. Il concerne les pôles

de proximité de Cherbourg-en-Cotentin, Les Pieux, Cœur de Cotentin, Douve et Divette, Saint Pierre Eglise et Val de Saire.

Ce budget a supporté des modifications en cours d'année. Certaines zones ont été transférées du budget développement économique locations M14 vers ce budget.

Son exécution 2017 se présente ainsi :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	1 292 123,41	889 143,42	-402 979,99		-402 979,99
Investissement (total)	755 984,57	1 392 049,83	636 065,26	-1 164 403,99	-528 338,73
Total	2 048 107,98	2 281 193,25	233 085,27	-1 164 403,99	-931 318,72

Le résultat de l'exercice s'établit à 233 085,27 € quand le résultat de clôture atteint -931 318,72 €, en raison de la reprise du résultat d'investissement.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 16.41%, notamment en raison des charges à caractère général (16.66%).

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 453 440 € pour l'année 2017 et se répartissent ainsi :

€	2017	Structure
Charges à caractère général (011)	451 015	99,47%
Autres charges de gestion courante (65)	1 537	0,34%
Charges financières (66)	887	0,20%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	453 440	100,00%

Les dépenses à caractère général représentent 99.47%, des dépenses totales. Les principaux postes sont les frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement pour 343 066 € ainsi que les terrains à aménager pour 69 183 €.

Les autres charges de gestion courante sont constituées des créances admises en non-valeur pour 1 537 €.

Les intérêts de la dette s'élèvent à 887 €.

Concernant les recettes réelles de fonctionnement, elles ont été réalisées à hauteur de 13.81%, en raison de la vente de terrains aménagés pour laquelle le taux s'élève à 12.24%.

Les recettes s'élèvent à 321 283 € en 2017 et se déclinent comme suit :

	€	2017	Structure
Ventes diverses (70)		235 833	73,40%
Produits exceptionnels (77)		85 450	26,60%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		321 283	100,00%

Les ventes diverses (chapitre 70) regroupent les produits des ventes de terrains aménagés pour 235 833 €.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 85 450 € et concernent des subventions (EDF et Région).

B. La section d'investissement

Le budget développement économique vente ne présente pas de dépenses d'investissement, hormis le remboursement de la dette en capital.

C. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

	€	2017
Produits fonctionnement courants		235 833
- charges fonctionnement courantes		452 553
= EXCEDENT BRUT COURANT		-216 720
+ produits exceptionnels larges		85 450
- charges exceptionnelles larges		
= EPARGNE DE GESTION		-131 270
- intérêts		887
= EPARGNE BRUTE		-132 157
- capital		188 665
= EPARGNE NETTE		-320 822

Les produits courants ne permettent pas de couvrir les dépenses courantes.

Le budget développement économique vente présente une épargne nette négative de 320 822 € en 2017. Il s'agit d'un budget de stocks. Dans l'attente de la vente des terrains, le budget présente un déficit. Les excédents du budget principal viennent combler celui-ci jusqu'à ce que les ventes aient lieu.

D'une manière générale, il conviendra d'harmoniser les pratiques budgétaires et comptables qui étaient différentes d'un territoire à l'autre, notamment concernant l'équilibre des budgets annexes par une subvention du budget principal en fonctionnement, ainsi que les emprunts restant à réaliser en investissement. L'année 2017 est la première année de la CA du Cotentin, les pratiques antérieures à la CA du Cotentin ont continué de s'appliquer.

D. La dette

Le dernier remboursement de capital a eu lieu au courant de l'année 2017.

La dette du budget développement économique vente est donc éteinte au 31 décembre 2017.

VIII. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LOCATIONS M14

Le budget développement économique locations géré en M14 supporte la construction et la gestion de bâtiments mis à la disposition des entreprises.

Il concerne les communes de Cherbourg-en-Cotentin et La Hague ainsi que les pôles de proximité de Les Pieux, Montebourg, Saint Pierre Eglise, Val de Saire et Vallée de l'Ouve.

Son exécution se présente comme suit :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	441 651,10	1 051 782,80	610 131,70	103 801,61	713 933,31
Investissement (total)	527 395,95	207 663,64	-319 732,31	-166 475,44	-486 207,75
Total	969 047,05	1 259 446,44	290 399,39	-62 673,83	227 725,56

Le résultat de clôture s'établit à 227 725.56 € en 2017.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 35.55%, en raison des charges à caractère général (taux de 35.94%).

Les dépenses s'établissent à 254 813 € pour l'exercice 2017 et se présentent ainsi :

€	2017	Structure
Charges à caractère général (011)	235 184	92,30%
Intérêts (66)	19 590	7,69%
Charges exceptionnelles (67)	39	0,02%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	254 813	100,00%

Les charges à caractère général représentant 92.30% des dépenses totales sont essentiellement constituées des taxes foncières (82 K€), de l'entretien et la réparation des bâtiments publics (29 K€), des études et recherches (25 K€) (étude par rapport à la reprise en régie), des frais de nettoyage des vitres (25 K€), des frais d'affranchissement (22 K€).

Les intérêts de la dette s'élèvent à 19 590 €.

Pour les recettes de fonctionnement, elles ont été réalisées à hauteur de 82.88%. Elles s'élèvent à 909 910 € en 2017 et se répartissent de la façon suivante :

€	2017	Structure
Ventes diverses (70)	215 903	23,73%
Autres produits de gestion courante (75)	644 913	70,88%
Produits exceptionnels (77)	49 093	5,40%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	909 910	100,00%

Le chapitre des ventes diverses est essentiellement constitué des recettes liées à la facturation de services pour 102 995 € ainsi que les remboursements de frais pour 112 908 €.

Les autres produits de gestion courante concernent principalement les loyers à hauteur de 642 479 €.

Les produits exceptionnels pour 49 093 € sont des régularisations antérieures.

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

€	2017
Produits fonctionnement courants	860 817
- charges fonctionnement courantes	235 184
= EXCEDENT BRUT COURANT	625 633
+ produits exceptionnels larges	49 093
- charges exceptionnelles larges	39
= EPARGNE DE GESTION	674 687
- intérêts	19 590
= EPARGNE BRUTE	655 097
- capital	219 068
= EPARGNE NETTE	436 029

Compte tenu de produits supérieurs aux dépenses, le budget développement économique locations dégage une épargne nette de 436 029 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement se chiffrent à 159 403.81 € :

- Terrains bâtis : 122 712 €,
- Plateau de coworking : 11 523 €.

Les dépenses sont financées par des subventions à hauteur de 13 102 € pour le plateau de coworking ainsi que par l'épargne nette.

D. La dette

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté, l'encours de la dette s'établit à 1 540 345.81 € au 31 décembre 2017.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		1 759 414
- Remboursement du capital		219 068
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		-219 068
= Encours brut au 31 décembre		1 540 346

L'encours est constitué de 88.75% de taux variable et 11.25% de taux fixe.

La totalité de la dette est classée 1A sur la Charte Gissler.

IX. BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LOCATION M4

Ce budget concerne les pôles de proximité de Cherbourg-en-Cotentin et de Douve Divette. Il regroupe les bâtiments des Vindits et de l'Espace d'Activité de l'Amont-Quentin ainsi que l'atelier de location sur la zone d'activités de Martinvast.

	Hôtel d'entreprises Amont-Quentin	Bâtiment des Vindits	Atelier location ZA Martinvast
Surface des bâtiments	946.52 m ²	1 308.08 m ²	139 m ²
Nbre d'entreprises	8	8	1
Nbre de salariés	40	87	N.C.

L'exécution du budget développement économique location M4 est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	261 685,06	357 073,89	95 388,83	14 462,35	109 851,18
Investissement	156 320,84	127 872,07	-28 448,77	1,36	-28 447,41
TOTAL DU BUDGET	418 005,90	484 945,96	66 940,06	14 463,71	81 403,77

Le résultat de clôture se chiffre à 81 403,77 € pour 2017.

A. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 70,89%. Les dépenses à caractère général ont été moins importantes que prévu avec notamment 26 220 € de crédits non consommés sur le poste « entretien et réparation bâtiments publics ».

€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	170 002,65	124 343,82	73,14%
Charges de gestion courante (65)	5 910,00		0,00%
Charges financières (66)	9 470,00	9 469,17	99,99%
Charges exceptionnelles (67)	3 390,00		0,00%
TOTAL	188 772,65	133 812,99	70,89%

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement issues des charges à caractère général (93%).

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des produits des services et du domaine (85%) qui enregistrent des produits de location plus importants que prévu (+44 871 €) d'où un taux de réalisation total de 114,7%.

Les produits de gestion courante correspondent aux charges refacturées aux locataires (21 559 €) et aux revenus issus de l'atelier de location sur Martinvast (12 777 €).

La recette exceptionnelle correspond au solde de l'indemnité d'assurance liée au sinistre (incendie) survenu à l'hôtel d'entreprises en 2016.

€	prévu	réalisé	%
Produits des services et du domaine (70)	224 040,65	268 871,35	120,01%
<i>Dont recettes Vindits T1</i>	117 000,00	178 991,84	152,98%
<i>Dont recettes Vindits T2</i>	67 000,00	32 437,09	48,41%
<i>Dont recettes EA Amont-Quentin</i>	40 000,00	57 442,42	143,61%
Produits de gestion courante (75)	52 640,00	34 335,86	65,23%
Produits exceptionnels (77)		14 132,68	
TOTAL	276 680,65	317 339,89	114,70%

B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget développement économique location M4 se présente ainsi :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		303 207
- Charges de fonctionnement courant		124 344
= EXCEDENT BRUT COURANT		178 863
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		14 133
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		
= EPARGNE DE GESTION		192 996
- Intérêts		9 469
= EPARGNE BRUTE		183 527
- Capital		98 285
= EPARGNE NETTE		85 242

La bonne dynamique des recettes enregistrées sur l'année 2017 permet de dégager une épargne nette de 85 242 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 116 587 € et concernent les dépenses d'équipement à hauteur de 18 122 €, dont 14 742 € liés au projet de construction d'un atelier relais, et les emprunts et dettes assimilées pour 98 465 €.

Les dépenses d'équipement sont couvertes par l'épargne nette.

D. La dette

Sans emprunt nouveau, l'encours diminue de 98 285 € pour atteindre 630 632 € au 31 décembre 2017.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		728 916
- Remboursement du capital		98 285
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		-98 285
= Encours brut au 31 décembre		630 632

L'encours est composé de trois emprunts, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 1.42%
- Durée résiduelle moyenne : 6 ans et 2 mois
- Structure de taux : 3.24% sur taux fixe et 96.76% sur taux variable LEP
- Charte Gissler : 100% sur 1A.

X. BUDGET ANNEXE ABATTOIR

Le budget abattoir concerne l'abattoir de Cherbourg-en-Cotentin. Sa fermeture est programmée, en relation avec la construction d'un nouvel abattoir à Carentan.

Une délégation de service public avec la société SMANCO organise la gestion de l'équipement.

Son exécution 2017 se présente comme suit :

€	Dépenses	Recettes	Résultat 2017	Reprise résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement (total)	117 433,35	141 561,42	24 128,07		24 128,07
Investissement (total)	204 293,21	284 962,74	80 669,53		80 669,53
Total	321 726,56	426 524,16	104 797,60	0,00	104 797,60

Le résultat de clôture s'établit à 104 797.60 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 42.66% (-79 140 €).

	2016	2017	évolution €	évolution %
Charges à caractère général (011)	138 235	64 433	-73 803	-53,39%
Charges financières (66)	7 295	1 958	-5 337	-73,16%
Charges exceptionnelles (67)	40 000	40 000	0	0,00%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	185 531	106 390	-79 140	-42,66%

Compte tenu de sa fermeture à venir, les charges de fonctionnement ont fortement diminué, en particulier le poste « entretien et réparations », qui a baissé de 73 312 €.

Les produits de fonctionnement ont baissé de 38.02% (-86 827 €).

€	2016	2017	évolution €	évolution %
Produits des services et du domaine (70)	122 015,24	129 207,52	7 192	5,89%
Produits de gestion courante (75)	15 318,07	12 353,90	-2 964	-19,35%
Produits exceptionnels (77)	91 055,19		-91 055	-100,00%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	228 388,50	141 561,42	-86 827	-38,02%

La redevance d'usage a progressé de 15 113 €.

Compte tenu de la baisse des dépenses, le niveau des recettes permet au budget abattoir de s'équilibrer sans subvention du budget principal.

En neutralisant la subvention d'équilibre de 2016, les recettes de fonctionnement sont en augmentation de 3.08% en 2017 (+ 4 228 €).

B. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

€	2016	2017	évolution
Produits fonctionnement courants	137 333	141 561	3,08%
- charges fonctionnement courantes	138 235	64 433	-53,39%
= EXCEDENT BRUT COURANT	-902	77 129	-8650,87%
+ produits exceptionnels larges	91 055		-100,00%
- charges exceptionnelles larges	40 000	40 000	0,00%
= EPARGNE DE GESTION	50 153	37 129	-25,97%
- intérêts	7 295	1 957	-73,18%
= EPARGNE BRUTE	42 858	35 172	-17,93%
- capital	42 858		-100,00%
= EPARGNE NETTE	0	35 172	n.s.

Le budget abattoir dégage une épargne nette de 35 172 €.

La dette du budget est uniquement composée de la dette récupérable au bénéfice de la commune de Cherbourg en Cotentin. En l'absence de convention de la dette récupérable, le capital de la dette 2017 (42 858 €) n'a pas pu être refacturé à la CA du Cotentin en fin d'année. La régularisation interviendra sur l'exercice 2018.

L'épargne brute ne permet pas de couvrir cet amortissement du capital, une subvention du budget principal aurait été nécessaire pour couvrir la différence (7 686 €).

C. La section d'investissement

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 196 145.21 €.

Elles sont couvertes par des subventions perçues à hauteur de 265 771.74 €.

D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, l'encours de la dette du budget abattoir s'élève à 128 559 € au 31 décembre 2017.

€	2016	2017
Encours brut au 1er janvier	171 417	128 559
- Remboursement du capital	42 858	
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-42 858	0
= Encours brut au 31 décembre	128 559	128 559

L'encours du budget abattoir est composé uniquement de la dette récupérable au bénéfice de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. En tenant compte du remboursement du capital de 2017 (42 858 €), l'encours s'élève à 85 701 € au 31 décembre.

XI. BUDGET ANNEXE PROMOTION DU TOURISME

Ce budget est réparti entre la centralité, et les pôles de proximité de Montebourg, Cœur du Cotentin, syndicat mixte du tourisme de la Hague, Saint Vaast La Hougue et Saint Pierre Eglise.

L'exécution du budget promotion du tourisme est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Fonctionnement	1 845 722,70	1 861 414,41	15 691,71	201 828,70	217 520,41
Investissement	1 203,19	72 261,40	71 058,21	-38 936,40	32 121,81
TOTAL DU BUDGET	1 846 925,89	1 933 675,81	86 749,92	162 892,30	249 642,22

Le résultat de clôture se chiffre à 249 642,22 €.

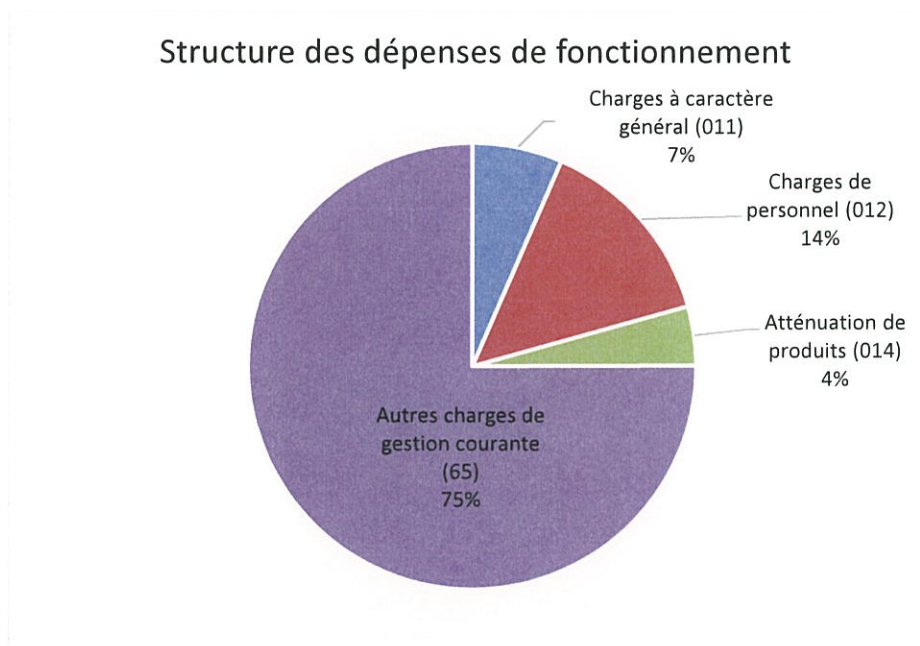
A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 82,73%.

€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	179 756,00	119 571,38	66,52%
Charges de personnel (012)	296 913,00	261 101,04	87,94%
Atténuation de produits (014)	198 000,00	79 033,25	39,92%
Charges de gestion courante (65)	1 546 171,00	1 382 692,03	89,43%
Charges financières (66)	0,00		n.s.
Charges exceptionnelles (67)	1 150,00		0,00%
Dépenses imprévues (022)	5 000,00		0,00%
TOTAL	2 226 990,00	1 842 397,70	82,73%

Les charges à caractère général ont été moins importantes que prévu avec un taux de réalisation de 66.52% notamment du fait des postes énergie et électricité (41.68%) et locations immobilières (36.99%).

Les charges de gestion courante, qui représentent 75% des dépenses, ont également été plus faibles notamment en raison des subventions aux associations et autres personnes de droit privé réalisées à hauteur de 68.78%.

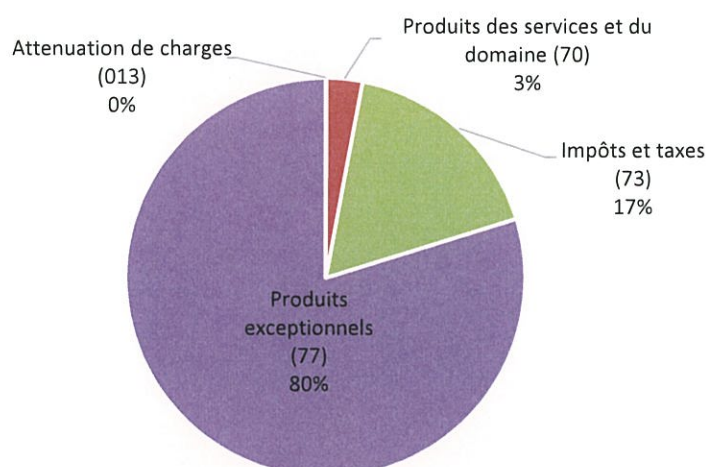


Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 90.51%.

	€	prévu	réalisé	%
Atténuation de charges (013)			306,65	
Produits des services et du domaine (70)		66 575,00	54 509,34	81,88%
Impôts et taxes (73)		396 500,00	321 396,94	81,06%
Dotations, subventions et participations (74)		1 452,00		0,00%
Produits exceptionnels (77)		1 591 949,30	1 485 201,48	93,29%
TOTAL		2 056 476,30	1 861 414,41	90,51%

Les principales recettes proviennent de la subvention versée par le budget principal (1 485 201 €) et des impôts et taxes issus de la taxe de séjour collectée sur les territoires avant la mise en place de la taxe de séjour communautaire (321 397 €).

Structure des recettes de fonctionnement



B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget promotion du tourisme se présente ainsi :

	€	2017
Produits de fonctionnement courant		376 213
- Charges de fonctionnement courant		1 842 398
= EXCEDENT BRUT COURANT		-1 466 185
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts		1 485 201
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		0
= EPARGNE DE GESTION		19 017
- Intérêts		0
= EPARGNE BRUTE		19 017
- Capital		0
= EPARGNE NETTE		19 017

L'équilibre du budget promotion du tourisme est assuré par la subvention du budget principal. L'épargne nette s'établit à 19 017 € en 2017.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 203 € correspondant à des subventions d'équipement versées et sont financées par l'épargne nette.

XII. BUDGET ANNEXE ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME

Ce budget est réparti entre la centralité, et les pôles de proximité de Cote des Isles (Moulin de Fierville Les Mines) et Saint Pierre Eglise.

L'exécution du budget activité commerciale tourisme est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	252 415,59	256 531,41	4 115,82	30 905,33	35 021,15
Investissement	6 609,92	4 669,27	-1 940,65	5 981,27	4 040,62
TOTAL DU BUDGET	259 025,51	261 200,68	2 175,17	36 886,60	39 061,77

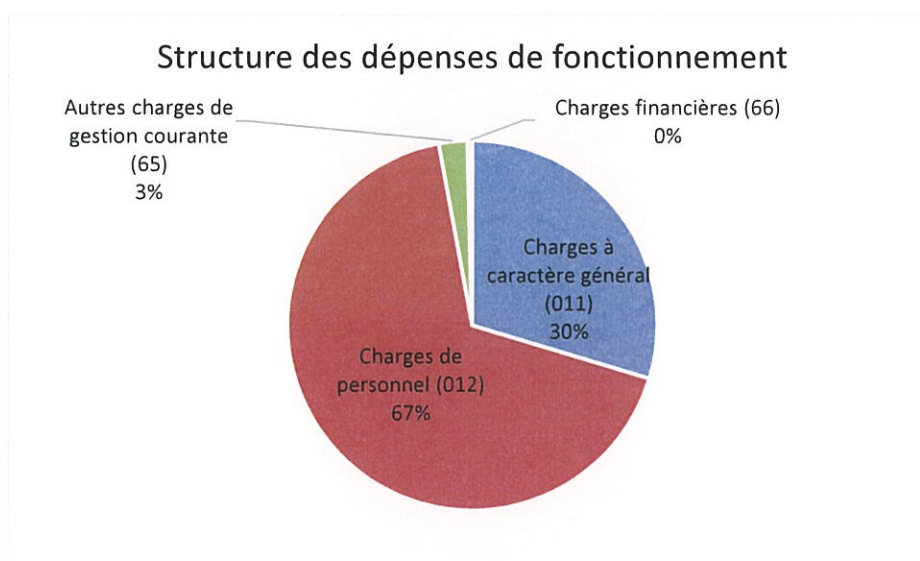
Le résultat de clôture s'élève à 39 061.77 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 73.47%.

€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	118 950,00	74 830,31	62,91%
Charges de personnel (012)	209 300,00	170 203,06	81,32%
Charges de gestion courante (65)	7 705,00	6 358,64	82,53%
Charges financières (66)	1 034,00	1 023,58	98,99%
Charges exceptionnelles (67)	200,00		0,00%
Dotations amortissement et provisions (68)	6 356,00		0,00%
TOTAL	343 545,00	252 415,59	73,47%

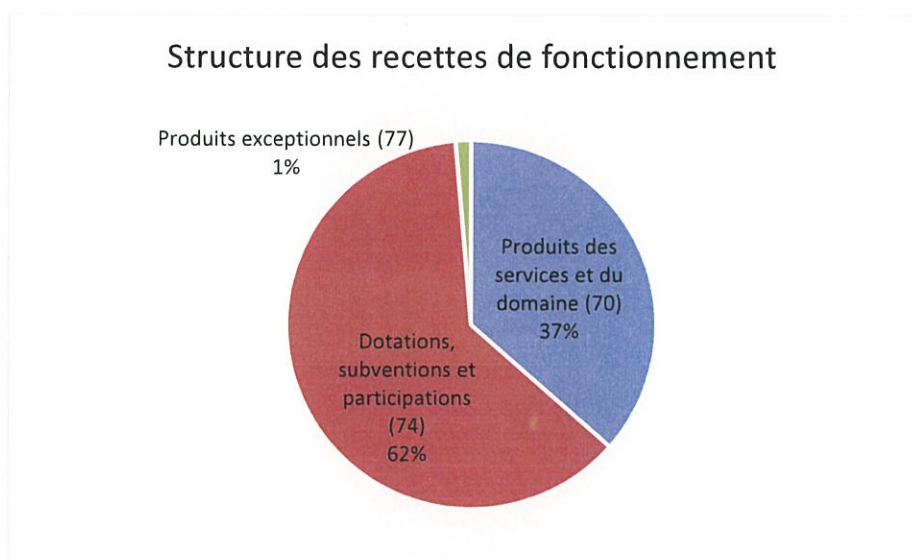
Les charges de personnel représentent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement suivi des charges à caractère général.



Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 76.42%.

€	prévu	réalisé	%
Produits des services et du domaine (70)	113 500,00	93 606,87	82,47%
Dotations, subventions et participations (74)	222 176,67	159 393,54	71,74%
Produits exceptionnels (77)		3 531,00	n.s.
TOTAL	335 676,67	256 531,41	76,42%

Les principales recettes proviennent de la subvention versée par le budget principal (159 394 €) et des ventes de produits et prestations de services (93 607 €).



B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget activité commerciale tourisme se présente ainsi :

€	2017
Produits de fonctionnement courant	253 000
- Charges de fonctionnement courant	251 392
= EXCEDENT BRUT COURANT	1 608
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	3 531
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0
= EPARGNE DE GESTION	5 139
- Intérêts	1 024
= EPARGNE BRUTE	4 116
- Capital	4 000
= EPARGNE NETTE	116

L'épargne nette dégagée en 2017 s'élève à 116 €, la subvention du budget principal assurant l'équilibre du budget activité commerciale tourisme.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 610 €, répartis entre les dépenses d'équipement (2 610 €) et remboursement du capital de la dette (4 000 €).

Les dépenses d'équipement sont financées par l'épargne nette et le fonds de roulement.

D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget activité commerciale tourisme s'élève à 49 000 € au 31 décembre 2017, soit une baisse de 4 000 €.

	€	2017
Encours brut au 1er janvier		53 000
- Remboursement du capital		4 000
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours		-4 000
= Encours brut au 31 décembre		49 000

L'encours est composé d'un seul emprunt, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 1.94%
- Durée résiduelle : 12 ans et 2 mois
- Structure de taux : 100% sur taux fixe
- Charte Gissler : 100% sur 1A.

XIII. BUDGET ANNEXE PORT DIELETTE

Ce budget concerne le pôle de proximité des Pieux.

L'exécution du budget port Dielette est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	849 863,61	1 459 819,95	609 956,34	169 252,03	779 208,37
Investissement	1 271 819,65	456 761,72	-815 057,93	276 394,23	-538 663,70
TOTAL DU BUDGET	2 121 683,26	1 916 581,67	-205 101,59	445 646,26	240 544,67

Le résultat de clôture se chiffre à 240 544.67 € contre 812 052.47 € en 2016 soit une diminution du fonds de roulement de 571 507.80 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 71.41%.

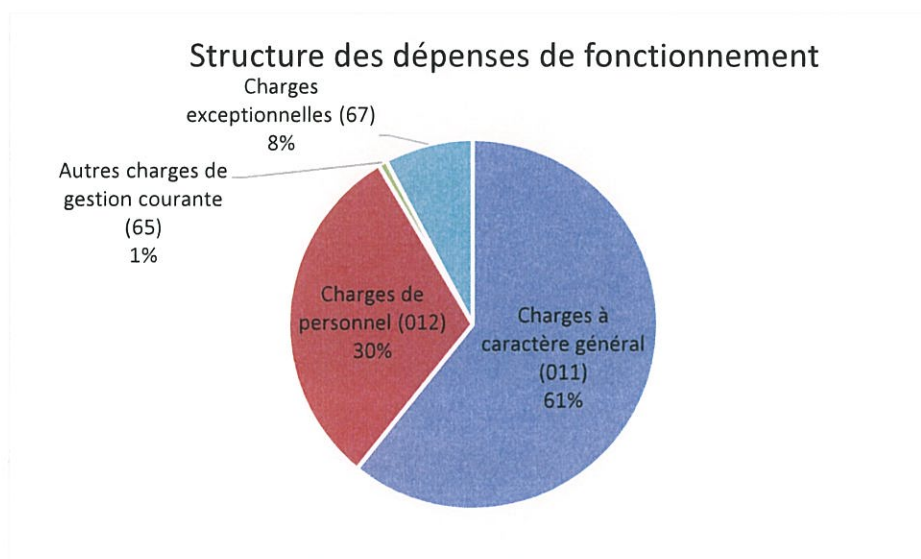
€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	776 600,97	484 877,20	62,44%
Charges de personnel (012)	250 000,00	244 364,92	97,75%
Charges de gestion courante (65)	9 000,00	6 151,01	68,34%
Dépenses imprévues (022)	5 000,00		0,00%
Charges exceptionnelles (67)	76 110,00	62 042,59	81,52%
TOTAL	1 116 710,97	797 435,72	71,41%

Les charges de fonctionnement ont diminué de 12.61% en 2017. Cette baisse s'explique notamment par les charges à caractère général qui enregistre une diminution de 23.77% (-151 177 €). Le poste « entretien et réparation sur autres biens immobiliers » connaît une baisse importante de 139 495 € car il n'y a pas eu de dragage en 2017 et le poste « combustible et carburants » diminue de 8 430 €.

Les charges exceptionnelles ont augmenté suite au versement d'une indemnité pour annulation de travaux de dragage (+61 896 €).

€	2016	2017	évolution
Charges à caractère général (011)	636 053,80	484 877,20	-23,77%
Charges de personnel (012)	240 870,58	244 364,92	1,45%
Autres charges de gestion courante (65)	34 416,14	6 151,01	-82,13%
Charges exceptionnelles (67)	1 117,19	62 042,59	5453,45%
TOTAL CHARGES DE FONCT.	912 457,71	797 435,72	-12,61%

Les charges à caractère général représentent la part la plus importante des dépenses de fonctionnement suivi des dépenses de personnel.



Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 90.54%.

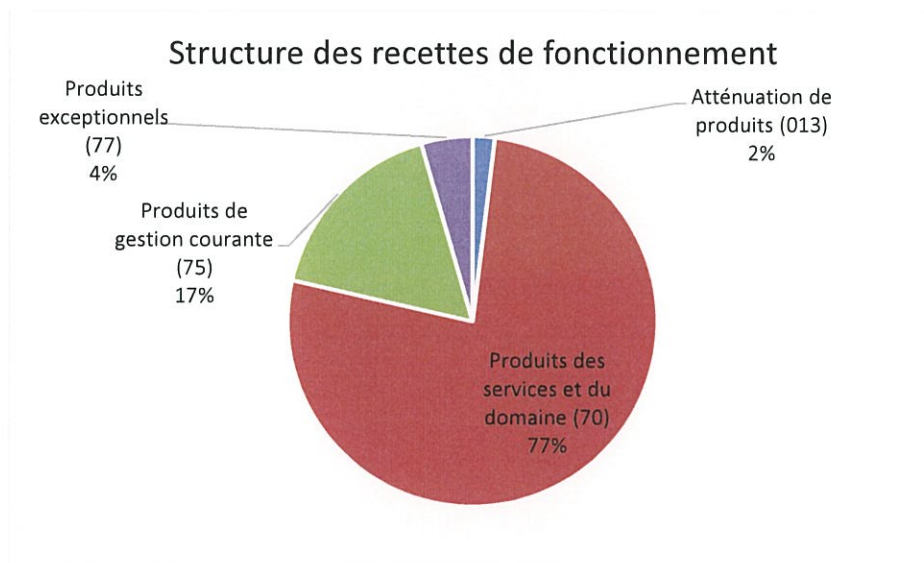
€	prévu	réalisé	%
Atténuation de produits (013)	20 000,00	14 970,32	74,85%
Produits des services et du domaine (70)	678 300,97	597 550,49	88,10%
Produits de gestion courante (75)	147 890,00	132 186,89	89,38%
Produits exceptionnels (77)	15 000,00	35 046,09	233,64%
TOTAL	861 190,97	779 753,79	90,54%

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 4.69% en 2017 notamment en raison d'une baisse des produits des services et du domaine sur le poste « prestations de services » de 42 991 € (-8.79%) du fait d'une diminution du nombre d'annuels à flots (-2%), de forfaits terre-plein et port à sec (-16%) et d'escalas plaisance (-10%). On constate toutefois une augmentation de 30% du nombre d'escalas de bateaux de pêche non-résidents.

Le poste « travaux » correspondant aux versements effectués par la douane au titre de la redevance sur les passagers a diminué de 5 076 € (-16.56%) du fait d'une baisse de 6% du fret passager.

€	2016	2017	évolution
Atténuation de produits (013)	18 611,30	14 970,32	-19,56%
Produits des services et du domaine (70)	656 177,37	597 550,49	-8,93%
Produits de gestion courante (75)	120 302,00	132 186,89	9,88%
Produits exceptionnels (77)	22 999,92	35 046,09	52,37%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	818 090,59	779 753,79	-4,69%

Les recettes de fonctionnement sont principalement issues des produits des services et du domaine (77%) suivi des produits de gestion courante (75%).



B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget port Dielette se présente ainsi :

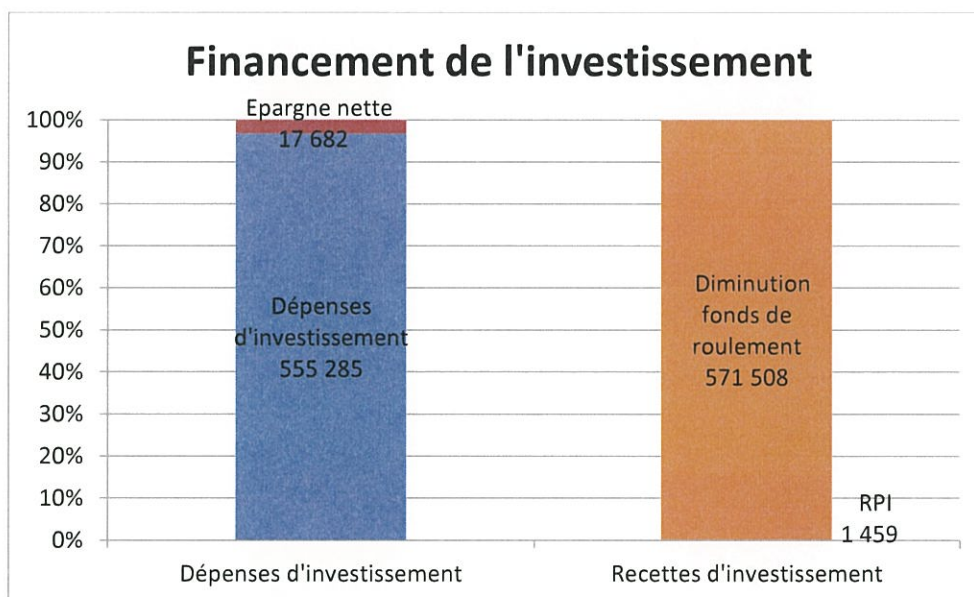
€	2016	2017
Produits de fonctionnement courant	795 091	744 708
- Charges de fonctionnement courant	911 341	735 393
= EXCEDENT BRUT COURANT	-116 250	9 315
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	23 000	35 046
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	1 117	62 043
= EPARGNE DE GESTION	-94 367	-17 682
- Intérêts	0	0
= EPARGNE BRUTE	-94 367	-17 682
- Capital	0	0
= EPARGNE NETTE	-94 367	-17 682

Du fait d'une baisse des charges plus importante que celle des recettes, l'épargne nette s'améliore en 2017 mais reste négative à hauteur de 17 682 €.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées des dépenses d'équipement pour 555 285 € en 2017.

Les recettes d'investissement comprennent les recettes d'équipement pour 1 459 € et le fonds de roulement à hauteur de 571 508 €.



XIV. BUDGET ANNEXE CINEMA

Ce budget concerne le cinéma de Réville (pôle de proximité du Val de Saire). L'exploitation du cinéma a été confiée à la Société GUYOT-GEORGES dans le cadre d'une délégation de service public.

L'exécution du budget cinéma est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	35 564,07	24 552,10	-11 011,97	11 510,52	498,55
Investissement	55 055,21	23 374,62	-31 680,59	4 234,81	-27 445,78
TOTAL DU BUDGET	90 619,28	47 926,72	-42 692,56	15 745,33	-26 947,23

Le résultat de clôture se chiffre à -26 947.23 € contre 15 745.33 en 2016 soit une diminution du fonds de roulement de 42 692.56 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été moins importantes que prévu avec un taux de réalisation de 43.98%. Les dépenses d'entretien sur bâtiment public (4 000 €) et sur autres biens mobiliers (3 200 €) ainsi que les dépenses de publications (3 000 €) n'ont pas été réalisées sur 2017.

€	prévu	réalisé	%
Charges à caractère général (011)	25 870,00	11 253,55	43,50%
Charges de gestion courante (65)	5,00	1,44	28,80%
Charges financières (66)	39,00	26,36	67,59%
Charges exceptionnelles (67)	300,00		0,00%
Impôts sur les bénéfices (69)	1 500,00	908,10	60,54%
TOTAL	27 714,00	12 189,45	43,98%

Les principales dépenses concernent les charges à caractère général en diminution de 16.27% sur 2017. Ce budget est soumis à l'impôt sur les sociétés (IS). Le montant acquitté en 2017 correspond à l'IS 2016.

€	2016	2017	évolution
Charges à caractère général (011)	13 440,60	11 253,55	-16,27%
Autres charges de gestion courante (65)	0,74	1,44	94,59%
Charges financières (66)	17,56	26,36	50,11%
Impôts sur les bénéfices (69)		908,10	n.s.
TOTAL CHARGES DE FONCT.	13 458,90	12 189,45	-9,43%

Les recettes de fonctionnement sont également moins importantes que prévu avec un taux de réalisation de 24.65%.

€	prévu	réalisé	%
Produits des services et du domaine (70)	3 835,00		0,00%
Dotations, subventions et participations (74)	14 568,48		0,00%
Produits de gestion courante (75)	800,00	4 733,69	591,71%
TOTAL	19 203,48	4 733,69	24,65%

Les recettes de fonctionnement sont issues des produits de gestion courante relatifs aux contributions numériques perçues.

€	2016	2017	évolution
Produits des services et du domaine (70)	1 003,17		-100,00%
Dotations, subventions et participations (74)	17 300,00		-100,00%
Produits de gestion courante (75)	3 339,90	4 733,69	41,73%
Produits exceptionnels (77)	1 227,55		-100,00%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	22 870,62	4 733,69	-79,30%

B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget cinéma se présente ainsi :

€	2016	2017
Produits de fonctionnement courant	21 643	4 734
- Charges de fonctionnement courant	13 441	11 255
= EXCEDENT BRUT COURANT	8 202	-6 521
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	1 228	
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts		908
= EPARGNE DE GESTION	9 429	-7 429
- Intérêts	18	26
= EPARGNE BRUTE	9 412	-7 456
- Capital	13 203	13 245
= EPARGNE NETTE	-3 792	-20 701

L'épargne nette est négative de 20 701 € sur 2017. Le budget principal vient combler le déficit avec ses propres excédents.

C. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 35 237 €, correspondant à des immobilisations pour 8 260 € et au remboursement du capital de la dette (26 977 €).

Il n'y a pas de recettes d'investissement sur 2017.

D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget cinéma s'élève à 3 316 € au 31 décembre 2017, soit une baisse de 13 245 €.

€	2016	2017
Encours brut au 1er janvier	29 765	16 561
- Remboursement du capital	13 203	13 245
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-13 203	-13 245
= Encours brut au 31 décembre	16 561	3 316

L'encours est composé d'un seul emprunt bancaire, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 2.67%
- Durée résiduelle moyenne : 2 mois
- Structure de taux : 100% sur Euribor 3 mois
- Charte Gissler : 100% sur 1A

Toutefois, une avance de 45 755 € avait été accordée en 2012 par le Centre National du Cinéma pour les travaux de numérisation des salles. Un remboursement correspondant à trois annuités a été enregistré en 2017 sur le poste « autres dettes » (13 732 €).

XV. BUDGET ANNEXE GOLF

Ce budget concerne le golf de Fontenay sur Mer (pôle de proximité de Montebourg).

L'exécution du budget golf est présentée ci-après :

€	Mandats émis	Titres émis	Résultat 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Exploitation	12 007,96	17 676,64	5 668,68		5 668,68
Investissement	6 902,79	7 025,73	122,94	-9 039,82	-8 916,88
TOTAL DU BUDGET	18 910,75	24 702,37	5 791,62	-9 039,82	-3 248,20

Le résultat de clôture se chiffre à -3 248.20 € contre -2 014.09 en 2016 soit une diminution du fonds de roulement de 1 234.11 €.

A. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 8.07% du fait d'une baisse naturelle des charges financières.

€	2016	2017	évolution
Charges à caractère général (011)	2 926,00	2 929,44	0,12%
Charges financières (66)	10 135,53	9 078,52	-10,43%
TOTAL CHARGES DE FONCT.	13 061,53	12 007,96	-8,07%

Les produits de fonctionnement, issus des revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles, ont baissé de 2 411 €.

€	2016	2017	évolution
Produits de gestion courante (75)	20 087,27	17 676,64	-12,00%
TOTAL PRODUITS DE FONCT.	20 087,27	17 676,64	-12,00%

B. Les soldes intermédiaires de gestion

La chaîne de l'épargne du budget golf se présente ainsi :

€	2016	2017
Produits de fonctionnement courant	20 087	17 677
- Charges de fonctionnement courant	2 926	2 929
= EXCEDENT BRUT COURANT	17 161	14 747
+ Produits exceptionnels et financiers hors intérêts	0	0
- Charges exceptionnelles et financières hors intérêts	0	0
= EPARGNE DE GESTION	17 161	14 747
- Intérêts	10 136	9 079
= EPARGNE BRUTE	7 026	5 669
- Capital	6 588	6 903
= EPARGNE NETTE	438	-1 234

L'épargne brute ne permet pas de couvrir l'amortissement du capital, le budget golf dégage une épargne nette négative de 1 234 € en 2017.

Le budget principal vient combler ce déficit avec ses propres excédents.

C. La section d'investissement

La section d'investissement comporte exclusivement le remboursement du capital emprunté pour un montant de 6 903 €.

D. La dette

Sans emprunt supplémentaire, la dette du budget golf s'élève à 168 084 € au 31 décembre 2017, soit une baisse de 6 903 €.

€	2016	2017
Encours brut au 1er janvier	181 574	174 986
- Remboursement du capital	6 588	6 903
- Remboursement anticipé		
+ Emprunt		
= Variation de l'encours	-6 588	-6 903
= Encours brut au 31 décembre	174 986	168 084

L'encours est composé d'un seul emprunt, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Taux moyen : 4.78%
- Durée résiduelle : 15 ans et 11 mois
- Structure de taux : 100% sur taux fixe
- Charte Gissler : 100% sur 1A.